

VIVRE à BONNES

Nov.2022

N° 486



8 Impasse Paul Rougnon
86300 BONNES
09 73 52 76 70 mptbonnes86@free.fr

*Pour recevoir gratuitement le journal VAB contacter
la Maison Pour Tous*

EDITO

La période que nous vivons se révèle particulièrement anxiogène.

Dans tous les domaines.

Et les médias ont la fâcheuse tendance à refléter en priorité les catastrophes, plutôt que les réussites !

Ce qui revient à nous maintenir dans la peur.

Voire à nous dresser les uns contre les autres...

La vie associative est une superbe occasion de contrebalancer le repliement sur soi et ses conséquences.

Nous l'avons expérimenté ces derniers mois...

Occasion de mettre en commun l'esprit d'initiative qui nous anime.

Et de cultiver la bonne humeur et la convivialité, dans le respect de nos différences...

Alors, gardons confiance dans l'avenir.

Car, nos projets et leur réalisation, contribuent, de fait, à la qualité de notre « vivre ensemble ».

Sachons le reconnaître et nous en remercier...

Le bureau

Vous souhaitez :
nous communiquer un article,
faire paraître une annonce,
donner votre sentiment sur
l'actualité...

**Nous vous rappelons que vos
articles doivent nous parvenir avant le**

15

**de chaque mois pour une
parution le mois suivant.**

*Les marges des documents doivent être
supérieures à 1,2 cm*

**Les annonces de manifestations ne doi-
vent concerner que celles ayant lieu sur
la commune.**

Merci

Abonnement annuel pour les per-
sonnes hors commune 50 €

SOMMAIRE

Page	3	Informations municipales
Page	25	Informations MPT
Page	33	Informations paroissiales
Page	34	libres opinions
Page	38	Informations associatives
Page	45	Recette
Page	46	Recette
Page	48	Annonces et publicités

HORAIRES DU BUREAU

MARDI 8H30/12H –13H30/15H45

MERCREDI 9H/12H

JEUDI 8H30/12H-14H/16h45

INFORMATIONS MUNICIPALES

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 06 SEPTEMBRE 2022
ADOPTÉ LE 04 OCTOBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le six septembre à dix-huit heures quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué le trente et un août deux mil vingt-deux, s'est réuni en séance ordinaire à la Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Serge COUSIN.

Étaient présents : Monsieur Serge COUSIN, Monsieur Philippe GOUTY, Madame Françoise LANGLOIS-HULIN, Monsieur Bernard GARNIER, Monsieur Dominique LE JALLÉ, Madame Léa LAURENDEAU, Monsieur Yann HILAIRE, Madame Catherine THEVENET, Monsieur David SUIRE, Madame Marie-Laure FOUCRET, Monsieur Benoit PARENTEAU, Madame Alice GARCIA, Monsieur Sébastien RONE, Madame Nathalie JOLY, Madame Florence BRANLARD, Monsieur Pierre AUGEREAU.

Étaient absents excusés : Madame Isabelle SCHREIBER qui avait donné pouvoir à Monsieur Philippe GOUTY, Madame Emilie GUICHARD qui avait donné pouvoir à Monsieur Benoit PARENTEAU, Monsieur François DUVAULT qui avait donné pouvoir à Monsieur David SUIRE.

Monsieur Bernard GARNIER est nommé secrétaire.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Le compte rendu de la séance du 5 juillet 2022 est adopté.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour de la séance :

- L'ORDRE DU JOUR -

1. Recours au Conseil en Évolution Professionnelle (CEP) proposé par le Centre De Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vienne
2. Création d'un emploi permanent à temps complet
3. Suppression d'un emploi permanent à temps complet
4. Numérotation des lieux-dits de la commune de Bonnes

DIVERS

Droits de préemption.

Points financiers.

Lettre de remerciement pour le marché de producteurs et la fête du village.

Courrier d'un administré.

Implantation d'un pylône TDF.

Élections CCJ en Mairie le samedi 24 septembre 2022 de 14 h à 16 h.

Projet Parcours Santé à l'étang de Bonnes.

Devenir de la classe de l'ancienne garderie des grands.

Semaine Bleue.

Monsieur le Maire informe les conseillers que TDF va implanter un pylône téléphonique proche de la résidence d'un administré « route de la Puye » commune de Bonnes : sur la parcelle ZP 46.

De ce fait, l'entreprise TDF va démonter le pylône existant au stade de foot de Bonnes.

Echanges :

Monsieur Sébastien RONE indique que le document d'implantation du pylône a été signé par Monsieur le Maire le 16 juin dernier et au conseil du 5 juillet dernier cela n'a pas été évoqué.

Madame Florence BRANLARD : je regrette que les riverains ne soient pas avertis.

Monsieur Dominique LE JALLE propose que la Préfecture fasse un arbitrage.

Monsieur Philippe GOUTY propose d'inviter l'entreprise TDF au prochain conseil municipal.

Le conseil est arrêté à 19h45, la parole est donnée aux personnes présentes :

- Le pylône est trop près des habitations et même peut être dangereux, on ne connaît pas la puissance de l'antenne.
- La Bonnetalière n'est pas en zone blanche

**RECOURS AU CONSEIL EN EVOLUTION PROFESSIONNELLE (CEP)
PROPOSE PAR LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA VIENNE**

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Le Maire expose que les articles L. 421-3 et L. 422-4 du Code Général de la Fonction Publique indiquent que « *l'agent public peut bénéficier, à sa demande, d'un accompagnement personnalisé destiné à l'aider à élaborer et à mettre en œuvre son projet professionnel, notamment dans le cadre du Conseil en Evolution Professionnelle* » et que « *le compte personnel d'activité a pour objectifs, par l'utilisation des droits qui y sont inscrits, de renforcer l'autonomie et la liberté d'action de son titulaire et de faciliter son évolution professionnelle* ».

Le Maire informe les membres du conseil municipal que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vienne (CDG86) propose aux collectivités territoriales et aux établissements publics du département de la Vienne une mission de Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) visant à accompagner les agents titulaires à élaborer et mettre en œuvre un projet professionnel.

Accompagné par un(e) Conseiller(e) en Evolution Professionnelle, spécifiquement formé(e) et habilité(e) à cet effet, l'agent identifie ses compétences, ses motivations et ses intérêts professionnels dans l'objectif de définir un(des) nouveau(x) projet(s)

professionnel(s). Cet accompagnement peut répondre à un besoin de mobilité préventive, de reconversion professionnelle, de développement des compétences, à un souhait de mobilité interne ou externe.

Il est composé d'au moins 8 rendez-vous physiques et d'un atelier collectif. La durée totale peut varier entre 30 et 35 heures et se déroule sur une période comprise entre 6 et 12 mois. Des outils spécialisés sont utilisés pour aider à la définition de projet et le CDG86 s'engage à respecter la confidentialité des échanges. Un bilan professionnel détaillé est remis à l'agent et une synthèse est destinée à l'employeur.

Pour que l'agent ait une meilleure représentation du(des) métier(s) ciblé(s), des enquêtes-métiers auprès de professionnels sont réalisées et des immersions professionnelles peuvent être proposées, avec l'accord de l'autorité territoriale. Afin d'encadrer les périodes de stage, une convention d'immersion est signée par les parties concernées.

Afin de bénéficier du Conseil en Evolution Professionnelle, la demande de l'agent doit être formulée par l'employeur ou son représentant légal *via* une fiche de sollicitation mise à disposition par le CDG86. L'accompagnement est réalisé sur le temps de travail de l'agent.

Une réunion tripartite réunissant le Centre de Gestion, l'employeur et l'agent est alors organisée. Ce premier rendez-vous a pour but de présenter l'accompagnement du CDG86, de déterminer les attentes de chacun et de vérifier l'adéquation entre l'accompagnement proposé et la situation exposée.

Le recours au Conseil en Evolution Professionnelle nécessite la signature d'une convention tripartite entre l'employeur, l'agent et le CDG86 rappelant les engagements réciproques, la nature et le contenu de l'accompagnement.

Cette mission est financée par la cotisation obligatoire.

Considérant l'intérêt pour la Mairie de Bonnes de pouvoir recourir, le cas échéant, à la mission de Conseil en Evolution Professionnelle proposée par le Centre de Gestion de la Vienne,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, par 9 voix pour, 9 abstentions et 1 contre décide :

- de pouvoir recourir à la mission de Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vienne ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention tripartite de recours à la mission et la(les) convention(s) d'immersion(s) professionnelle(s) le cas échéant.

Nombres de votants : 19

Votes pour : 9

Abstentions : 9 (Mesdames Alice GARCIA, Marie Laure FOUCRET, Nathalie JOLY, Florence BRANLARD, Léa LAURENDEAU et Messieurs François DUVAULT, Pierre AUGEREAU, David SUIRE, Dominique LE JALLE).

Votes contre : 1 Monsieur Sébastien RONE

Echanges :

Madame Florence BRANLARD : il me semble que cette délibération a déjà été débattue en Conseil Municipal de 2019.

Monsieur le Maire : nous allons vérifier. L'agent souhaiterait bénéficier de cet accompagnement.

CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT A TEMPS COMPLET

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Le Maire rappelle au Conseil Municipal :

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Considérant que les besoins de service nécessitent la création d'un emploi permanent d'adjoint technique à temps complet pour exercer les fonctions d'agent polyvalent aux ateliers municipaux,

Le Conseil Municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, par 6 voix pour, 9 abstentions et 4 contres décide :

- la création, à compter du 1^{er} octobre 2022, d'un emploi permanent au grade d'adjoint technique à temps complet,
- les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Nombres de votants : 19

Votes pour : 6

Abstentions : 9 (Mesdames Emilie GUICHARD, Marie-Laure FOUCRET, Alice GARCIA, Catherine THEVENET et Messieurs Benoit PARENTEAU, Dominique LE JALLE, Yann HILAIRE, David SUIRE, François DUVAULT).

Votes contre : 4 (Mesdames Nathalie JOLY, Florence BRANLARD et Messieurs Pierre AUGEREAU, Sébastien RONE).

Echange :

Madame Léa LAURENDEAU indique qu'elle est gênée par rapport à cette délibération, elle est d'accord pour l'ouverture d'un poste mais pas sur la forme. Pourquoi ne pas créer une commission RH comme l'audit l'avait suggéré sur le personnel ?

SUPPRESSION D'UN EMPLOI PERMANENT A TEMPS COMPLET

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Le Maire rappelle au Conseil Municipal :

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Considérant le tableau des effectifs,

Considérant la nécessité de supprimer un emploi d'agent de maîtrise, à temps complet, en raison du départ à la retraite d'un fonctionnaire occupant ce grade,

Le Conseil Municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- la suppression, à compter du 1^{er} octobre 2022, d'un emploi permanent au grade d'agent de maîtrise à temps complet.

Nombres de votants : 19

Votes pour : 19

NUMEROTATION DES LIEUX-DITS DE LA COMMUNE DE BONNES

Le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que le Maire peut prescrire en application de l'article L2213-28 du CGCT aux termes duquel *« dans toutes les communes où l'opération est nécessaire, le numérotage des maisons est exécuté pour la première fois à la charge de la commune. L'entretien du numérotage est à la charge du propriétaire qui doit se conformer aux instructions ministérielles »*.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la numérotation des habitations est devenue obligatoire pour faciliter le repérage, pour les services de secours (SAMU, pompiers, gendarmes qui ont du mal à localiser les adresses en cas de

besoins), le travail des préposés de la poste et d'autres services publics ou commerciaux, la localisation GPS, d'identifier clairement les adresses des immeubles.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- décide d'attribuer une numérotation dans les lieux-dits énoncés ci-dessous (tableau en annexe) :
 - Place Jean Baptiste Guiot
 - Le Clos Charenton
 - Les Grêles
 - Le Pertuis
 - Bois Lizon
 - Le Fourneau
 - Les Tiffolières
 - La Véchère
 - Les Vilatières
 - La Vézinière
 - La Galicherie
 - La Frolle
 - Guiveil
 - Le Chareau Boireau
 - Châtalet
 - Les Essarts
 - La Folie
 - Le Grand Felin
 - La Loge
 - La Molétrie
 - Le Moulin Neuf
 - Le Rabout
 - Saint Pierre d'en Haut
 - Le Theil
 - La Terlaudière
 - Le Bois
 - Passe-temps

Nombres de votants : 19

Votes pour : 19

QUESTIONS DIVERSES

Droits de préemption :

Vente d'un terrain « La Voûte » d'une surface totale de 31 a 23 ca : **la commune ne souhaite pas préempter.**

Vente d'une maison « 23 avenue de la République » d'une surface totale de 07 a 04: **la commune ne souhaite pas préempter.**

Vente d'une maison « 6 route de Piecourtault » d'une surface totale de 15 a 00 ca: **la commune ne souhaite pas préempter.**

Divers :

Monsieur le Maire informe les conseillers que les prochaines réunions du conseil seront de nouveau à 20h30.

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de remerciements pour le marché de producteurs et la fête du village.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier d'un administré demandant l'autorisation d'installer un panneau publicitaire au rond-point à « la Voûte ».

Echanges :

Madame Florence BRANLARD indique que selon une réglementation de Grand Poitiers, toute banderole, pancarte seraient interdites.

A voir si une règle doit être établie et voir avec les associations de Bonnes.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que les élections du Conseil Communal des Jeunes « CCJ » aura lieu le samedi 24 septembre 2022 de 14 h à 16 h en Mairie.

Monsieur Philippe GOUTY informe les conseillers qu'une réunion publique concernant le projet du parcours santé est prévue le samedi 24 septembre 2022 à 10h00 à la maison des associations.

Devenir de la classe de l'ancienne garderie des grands : Le conseil s'est mis d'accord pour laisser cette salle libre. Elle pourrait être utilisée de façon exceptionnelle pour une réunion, si toutes les salles sont prises.

Le foyer et la salle lune sont occupés par les kinésithérapeutes et l'orthophoniste.

Monsieur Philippe GOUTY informe le conseil municipal que la semaine bleue aura lieu la semaine du 3 au 6 octobre 2022.

Madame Françoise LANGLOIS-HULIN fait un point financier.

Madame Françoise LANGLOIS-HULIN rappelle à l'ensemble du conseil que la réunion publique « assistance au numérique » se déroulera le 14 septembre 2022 à 18h00.

Monsieur Philippe GOUTY donne lecture d'un message de Madame Isabelle SCHREIBER :

- L'effectif de la rentrée de septembre 2021 était de 151 élèves dont 135 à 145 à la cantine
- L'effectif de la rentrée 2022 est de 143 inscrits dont 136 déjeunant à la cantine
- Classe PS/MS 26 élèves avec Madame Christelle DOIDY
- Classe MS/GS 27 élèves avec Madame Christine BRETON
- Classe CP/CE1 22 élèves avec Madame Tiffany LOTITO

- Classe CE1/CE2 24 élèves avec Madame Nathalie GAUTHIER
- Classe CMI/CM2 A 22 élèves avec Madame Rachel PELLETIER (directrice)
- Classe CM1/CM2 B 22 élèves avec Madame Hélène BOURREAU

Remerciements :

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal du courrier de remerciement reçu de la famille AGIER, suite au décès de Monsieur Pierre AGIER.

Madame Florence BRANLARD remercie la commune pour la gerbe suite au décès de son papa.

Travaux de voirie :

Travaux d'été : la commune a accueilli 4 jeunes âgés de 13 ans environ de Espaç'Ados de la ligue enseignante de Poitiers.

Un agent des services techniques les a encadrés pour procéder, sur une période de trois jours, au décapage et à l'application de deux couches de peinture sur les portes et portillons du cimetière.

Fin des travaux à l'ouvrage d'art de « la Ronde ».

Réunion du 2 septembre dernier avec la personne en charge des PPI au sein de Grand Poitiers Communauté Urbaine. Lors de cette réunion, les points suivants ont été abordés :

- Le coût de la sécurisation de la « rue de la Varenne »,
- Réfection des voies communales 67 de « la Frolle » ou de la voie communale 54 de « Pied Martin », dont le coût pour la réfection totale s'élèverait à 250 000 €.

Phase de finalisation des travaux à l'atelier.

Les fondations pour l'extension du centre commercial « Pôle Santé » sont réalisées depuis le 1^{er} septembre 2022.

<h2>QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL</h2>
--

Madame Françoise LANGLOIS HULIN donne lecture d'un message de Madame Isabelle SCHREIBER : les conseillers souhaitant visiter l'école et rencontrer le personnel en fin de journée, pourront prendre contact avec elle pour définir d'un rendez-vous.

Monsieur le Maire informe que le Côteau du Trait et la Vallée de Sanzelle sont interdits aux véhicules à moteurs.

Monsieur le Maire donne la liste du personnel qui ont réalisé des heures complémentaires.

La séance est levée à 22h15.

**PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
LE 8 NOVEMBRE 2022 À 20 H 30**

ETAT CIVIL

Naissances :

Le 08 septembre 2022 : Eléonore CHARRIER « 6, Chêne Fourché » à Bonnes.

Le 23 septembre 2022 : Soline LABADIE « 2, route du Breuil » à Bonnes.

Mariages :

Le 1^{er} octobre 2022 : Yohan GAGNON et Delphine PUISAIS « 1, route de la Tour d'Ardaïne » à Bonnes

Décès :

Le 21 septembre 2022 : Micheline ROY « le Chiron » à Bonnes

Le 28 septembre 2022 : Julien DESVIGNES « 1, le Haut Bois » à Bonnes

OBJETS TROUVÉS

Il a été trouvé :

- Une montre sur le terrain de pétanque à côté des ateliers le mardi 27 septembre 2022.
- Une montre sur le terrain de pétanque le jeudi 6 octobre 2022.

S'adresser à la Mairie ☎ 05 49 56 40 17

NUMEROS UTILES DE LA COMMUNE :

- Pharmacie de la Paix : 05 49 56 41 00.
✉ pharmacie-simonnet-motillon@orange.fr
- Médecin : Mme Lochet-Girault : 05 49 01 48 02.
- Infirmières : Mmes Massonneau et Roffet : 05 49 11 35 75 / 06 64 03 34 94.
- Ostéopathe : Mme Ringeade Stéphanie : 05 16 34 78 79 sur RDV.
- Psychomotricienne : Mme Giraud Emeline : 06 78 49 10 28 sur RDV.
- Sophrologue : Mme Mélanie Auzuret : 07 50 92 55 12 sur RDV.
- Kinésithérapeutes : Mmes Lardeau et Misbert, M. Moulins : 09 79 04 02 59.
- Orthophoniste : Mme Terroy : 06 51 80 09 18 sur RDV ou sur docorga.com



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Lundi	Mardi – Jeudi	Mercredi - Vendredi	Samedi
9h00/12h30 – Fermé l'après-midi	9h00/12h30 - 14h00 /17h30	9h00/12h30 – 15h30/17h30	9h00/12h00
☎ 05 49 56 40 17 - ✉ 05 49 56 48 51 contact@bonnes86.fr - www.ville-de-bonnes.fr			

HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE BONNES	
Lundi – mardi – vendredi	Mercredi - Samedi
14h00/17h45	8h00/11h45
<p>Les déchets acceptés à la déchetterie : déchets verts, encombrants, gravats, cartons.</p> <p>Les déchets refusés à la déchetterie : métaux, équipements électriques et électroniques, déchets dangereux des ménages, huile de vidange, amiante, pneus, piles et radiographies.</p>	

PERMANENCES SOCIALES		
Madame TRICOCHÉ, Assistante Sociale est à votre disposition UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS.		
Jeudi (1 jeudi sur 2)	Mardi	En dehors des permanences de Bonnes et Saint Julien l'Ars
de 9h30 à 11h30 A la Mairie de BONNES Place Jean-Baptiste Guiot 86300 BONNES ☎ 0549564017 📠 0549564851	de 9h00 à 12h00 Au Centre Social 19, rue de l'église 86800 ST JULIEN L'ARS ☎ 0516011036	Maison de la Solidarité Zone du Peuron 86300 CHAUVIGNY ☎ 0549464156 📠 0549460402

RESIDENCES DE VACANCES A BONNES en bordure de Vienne
<p>Vous souhaitez héberger votre famille, des amis, pour un week-end ou en semaine.</p> <p>Nous vous rappelons que les résidences de vacances de BONNES <i>sont ouvertes toute l'année</i></p> <p><u>Nous contacter :</u> ☎ 05 49 56 40 17 ou 05 49 56 11 32 camping@bonnes86.fr - www.campingbonnes86.fr</p>



ABATTAGE DE BOIS

Si vous avez l'intention d'abattre du bois sur le territoire de la commune, il est possible qu'une déclaration préalable soit nécessaire.

Renseignez-vous auparavant à la Mairie, des formalités à effectuer.

SERVICE A LA PERSONNE

La commune de BONNES organise un service prestataire « d'aide à domicile » par l'intermédiaire du CCAS de BONNES. Les chèques emploi service préfinancés sont acceptés.

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements, notamment sur le service « d'aide à domicile » auprès des personnes âgées ou toute personne (sans condition d'âge) sortant d'hospitalisation, prise en charge à 100% par sa mutuelle santé ou en chèque préfinancé.



CCAS DE BONNES
Place Jean-Baptiste GUIOT
86 300 BONNES
☎ : 05.49.56.40.17 - 📠 : 05 49 56 48 51
✉ : ccas@bonnes86.fr



Nouveau service en ligne :

déposer ses demandes d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les habitants et professionnels des communes de Grand Poitiers, dont notre commune BONNES fait partie, peuvent déposer en ligne leurs demandes d'urbanisme.

Un nouveau service en ligne

Ce nouveau service proposé par Grand Poitiers concerne :

- les Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) ;
- les demandes relatives à l'occupation et l'utilisation des sols (Déclaration Préalable, Permis de Construire, Permis de démolir, Permis d'Aménager, certificat d'urbanisme...).

Comment déposer une demande d'urbanisme en ligne ?

Il suffit de se connecter à la page suivante : <https://www.grandpoitiers.fr/habitat-urbanisme/demandes-durbanisme-en-ligne>, puis de sélectionner l'objet de sa demande.

Il vous faudra ensuite créer un compte afin de suivre l'évolution de votre demande et de conserver une trace des documents déposés.

Qui fait quoi ?

Les actes relatifs à l'occupation et à l'utilisation des sols sont déposés dans la commune où sont localisés les projets et relèvent de la compétence du Maire.

L'instruction de ces actes est ensuite confiée au service instructeur de Grand Poitiers quel que soit les modalités de dépôt (papier ou numérique).

Le dépôt des demandes de manière dématérialisée permettra un gain de temps lors de l'instruction des dossiers.

Quelle est la réglementation à ce sujet ?

Au niveau national, seules les communes de plus de 3500 habitants doivent proposer un télé-service à leurs administrés ; Grand Poitiers a fait le choix de proposer ce service à toutes les communes de la Communauté urbaine, quelle que soit leur taille.

Habitantes et habitants de Grand Poitiers : participez à la réalisation du nouveau Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

Grand Poitiers engage l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). À l'horizon 2025, ce document permettra d'organiser le développement du territoire de manière cohérente.

Avant la finalisation du document de planification (PLUi) les documents d'urbanisme actuels restent applicables.

C'est quoi un PLUi ?

Le PLUi réglementera le droit des sols des 40 communes de Grand Poitiers, à l'échelle de la parcelle, publique ou privée (hors secteur sauvegardé) dans le respect du développement durable.

Les enjeux :

L'objectif est d'avoir un document unique, exprimant une stratégie partagée, incluant les évolutions du territoire pour les années à venir et les impacts climatiques et environnementaux.

Donnez votre avis

Pour participer à la démarche :

- en adressant vos contributions écrites en remplissant les registres disponibles dans chaque mairie ;
- en envoyant un courriel à concertation.plui40@grandpoitiers.fr;
- un courrier à Madame la Présidente de Grand Poitiers au 84, rue des Carmélites 86000 Poitiers.

Dans les années à venir, des temps d'information, de consultation, d'échanges seront organisés régulièrement avec les habitantes et habitants.

Le 25 juin 2021, le Conseil communautaire de Grand Poitiers a prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) à l'échelle des 40 communes du territoire.

TERRE VEGETALE

La commune de Bonnes donne de la terre végétale. Si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître à la Mairie aux heures d'ouverture ou au 05 49 56 40 17 ou contact@bonnes86.fr.

Ecowatt, votre météo de l'électricité pour une consommation responsable

Dans un contexte marqué par l'accélération du changement climatique, le conflit russo-ukrainien, la faible disponibilité du parc nucléaire français et une hausse incontrôlée des prix de l'énergie, des risques importants de coupure d'électricité et de gaz sont à craindre cet hiver.

Pour participer à limiter les risques de perturbations sur les réseaux d'électricité et de gaz, SORÉGIES devient partenaire d'Ecowatt et du plan de sobriété énergétique déclenché par les pouvoirs publics.

Ecowatt, c'est la météo du réseau électrique co-crée par RTE (l'unique gestionnaire du réseau public de transport d'électricité français) et l'ADEME (l'Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'énergie, émanant de l'Etat).

Ainsi l'ensemble de nos clients seront informés de la météo de l'électricité **Ecowatt**, **alertés en temps réel des risques de coupure** et **encouragés à s'effacer et à décaler leurs consommations** en fonction des signaux Ecowatt.

Pour cela, Sorégies doit récupérer les coordonnées mobiles et adresses électroniques de tous ses clients. Nous vous informons que ces opérations seront menées par courrier et par une campagne d'appels téléphoniques qui débutera à la mi-septembre et se terminera fin octobre. Pendant cette période, les clients peuvent être contactés à notre initiative par le **05 49 60 54 44** uniquement.

Pour que chacun de nous puisse changer solidairement son rapport à l'énergie.

Aides financières rénovation énergétique

Le budget de l'État et les aides concernant les rénovations énergétiques ont été repensés en 2022.

Les propriétaires, co-propriétaires et collectivités peuvent désormais bénéficier d'aides pour améliorer la rénovation énergétique de leur logement. Cette liste d'aides financières comprend notamment des subventions, des chèques énergie, des réductions d'impôts et déduction fiscale, et bien d'autres. Il faut savoir qu'un logement qui respecte les normes de rénovation énergétique consomme moins d'énergie et permet ainsi de réduire le montant des factures.

Ainsi, pour savoir à quelques aides auxquelles vous pouvez prétendre pour rénover votre logement, nous vous recommandons de consulter la liste des aides financières auxquelles les Français peuvent bénéficier en 2022 pour la rénovation énergétique de leur logement (liste mise à jour en octobre 2022):

- **MaPrimeRénov'** : elle remplace le crédit d'impôt transition énergétique et les aides de l'Anah "Habiter mieux agilité". Cette aide est ouverte à l'ensemble des propriétaires, quels que soient leurs revenus. Le logement doit être construit depuis au moins 15 ans ou depuis au moins deux ans lors du remplacement d'une chaudière au fioul. Le montant de la prime est calculé en fonction des revenus et du gain écologique des travaux. Vous pouvez déposer votre demande directement sur le site : <https://www.maprimerenov.gouv.fr/>

- **MaPrimeRénov' Sérénité** : cette aide financière et de conseil permet aux ménages ayant de faibles revenus d'être assistés dans leur projet de rénovation énergétique. Pour faire une demande d'aide, vous devez le faire en ligne. Pour cela, vous devez d'abord vous créer un compte personnel sur le site dédié aux aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) : https://monprojet.anah.gouv.fr/po/demarche/infos_po

- **L'Éco prêt à taux zéro** : cette aide permet de financer la rénovation énergétique des logements sans avoir à faire d'avance de trésorerie. De plus, le taux d'intérêt du crédit est nul et le montant de celui-ci peut aller jusqu'à 50 000 euros. Pour consulter les conditions d'éligibilité à l'éco prêt à taux zéro, rendez-vous sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19905>

- **Le Coup de pouce économies d'énergies** : il permet à tous les ménages de bénéficier de primes pour financer certains travaux de rénovation énergétique (chauffage, isolation, rénovation globale, etc). Les démarches pour obtenir cette aide sont à réaliser sur le site spécialisé : <https://www.coupdepouceeconomiedenergie.fr/>

- **Le chèque énergie** : c'est une aide nominative qui permet d'aider au paiement des factures d'énergie du logement et de faire face à la montée exceptionnelle des prix de l'énergie, notamment l'électricité et le gaz. Son montant est de 100 €.

- **L'aide des entreprises de fourniture d'énergie** : les entreprises de fourniture d'énergie (EDF, Total, etc) proposent des aides pour la réalisation de travaux d'économies d'énergies (diagnostics, conseils, prime, prêt à taux bas, etc).

- **La TVA à 5,5%** : pour des travaux de rénovation énergétique, certains peuvent bénéficier d'une TVA à taux réduit de 5,5%. Retrouvez le formulaire d'attestation sur le [site du service public](#).

- **La réduction d'impôt "Denormandie"** : elle permet aux particuliers qui achètent un logement à rénover d'avoir une réduction d'impôt sur le revenu. Vous pouvez en savoir plus sur le [site du service public](#).

- **L'exonération de taxe foncière** : ici, ce sont les communes ou départements qui peuvent exonérer temporairement certains ménages de payer la taxe foncière.

- **Le micro crédit ou le crédit à la consommation** : pour rénover son logement, il est aussi possible de [souscrire un prêt instantané en ligne](https://finfrog.fr/credit-rapide/instantane) (par exemple sur la plateforme : <https://finfrog.fr/credit-rapide/instantane>) ou à un crédit à la consommation auprès d'organismes financiers.

Pour en savoir plus sur les aides de rénovation énergétique et pour vous accompagner dans ce projet, un site internet a été lancé : france-renov.gouv.fr.

Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Si vous constatez des fissures ou dégradations sur vos biens et que vous pensez qu'elles sont dues à la sécheresse, rendez-vous à la mairie de votre domicile.

Afin que vous puissiez soumettre à vos assurances un dossier de remboursement dans le cadre d'une catastrophe naturelle, il sera nécessaire de faire une déclaration **avant le 18 novembre 2022** à la mairie.

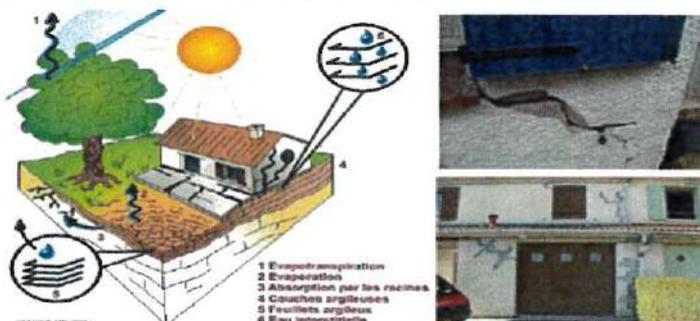
Fiche descriptive du phénomène : E Sécheresse/Réhydratation des sols

1. Définition

Les sols argileux sont sensibles aux variations de la quantité d'eau présente dans le sol. En effet, les argiles ont la propriété de se rétracter en période de sécheresse, puis de gonfler sous l'effet de la réhydratation. La sécheresse et la réhydratation des sols peuvent ainsi induire des déformations de la surface des sols (tassements différentiels) provoquant notamment l'apparition de fissures sur les bâtiments.

Ce phénomène est directement lié à des sécheresses longues (12 mois) ou intenses (3 mois), au printemps ou en été.

2. Schéma descriptif



3. Identification du phénomène

Ce phénomène peut causer des désordres sur les bâtis construits sur un sol argileux, ou plus généralement sensible au retrait-gonflement. Il est lié à la présence d'un tel sol combinée à des périodes de sécheresses prolongées. Il ne faut pas le confondre avec les phénomènes de mouvement de terrain de type glissement (généralement consécutif à de fortes précipitations) ou de type affaissement (tassement sous l'effet d'une surcharge, ou bien lié à la présence d'une cavité dans le sol).



La Commune met en service ILLIWAP, application pour téléphone mobile

GRATUITE, SANS INSCRIPTION et SANS PUBLICITE

Vous pourrez, par exemple, avoir accès aux informations de nombreux onglets (INFORMATIONS et EVENEMENTS de la commune). Elle vous permettra aussi de recevoir en temps réel les ALERTES (météo, circulation, travaux ...).

01 Téléchargez l'appli « illiwap »

02 Recherchez « Bonnes » ou scanner ce QR code



03 Cliquez sur « Suivre »

 Vous êtes abonné ! Vous recevez toute l'actualité !



Suivez l'actualité
de la commune

L'APPLI 100%
GRATUITE
SANS INSCRIPTION
SANS PUBLICITE



LE CONSEIL COMMUNAL DES JEUNES DE BONNES SE MET AU TRAVAIL

A Bonnes, le Conseil Communal des Jeunes est dorénavant installé. Les élections des jeunes conseillers se sont déroulées le 24 septembre 2022 en présence du maire. Le bureau de vote a été tenu par les jeunes, encadrés par des adultes membres du Conseil Municipal.

La première séance a eu lieu le 1^{er} octobre. Plusieurs élus et les deux animatrices y ont participé ; les conseillers, âgés de 9 à 13 ans, étaient tous présents. L'enthousiasme et la motivation se lisaient sur chaque visage. Les projets pour la commune sont nombreux et tous aussi intéressants les uns que les autres. Sans en divulguer la teneur, sachez qu'ils recouvrent des domaines tels que la nature, le sport ou bien encore la culture.

Ainsi, les jeunes de Bonnes ont la possibilité de s'exprimer, d'agir et de participer pour le bien commun. La démocratie n'est donc pas un vain mot.



Elections du 24 septembre



1^{ère} réunion de travail

La semaine bleue, un temps fort pour sensibiliser nos seniors

Nous avons mis en lumière les seniors de notre commune, en leur proposant différentes thématiques.

Lundi 3 octobre : 30 personnes présentes – Les accidents de la vie – Aménagement de l'habitat – Les Garanties des Accidents de la Vie (département, mutuelle de Poitiers, association le centre)

Mardi 4 octobre : 27 personnes présentes – La prévention des biens et des personnes – Gendarmerie de Chauvigny

Mercredi 5 octobre : 24 personnes présentes – Intervention du service de la prévention routière de la Préfecture de la Vienne

Jeudi 6 octobre : 22 personnes présentes – Intervention de Maître Pineau Jean-Baptiste, notaire à Chauvigny sur la protection du conjoint, la donation et la transmission ainsi que la fiscalité s'y rapportant.

SOYONS CITOYENS !

Chaque jour, les services de la commune sont présents pour entretenir les rues du bourg, le parvis de l'église, les allées des cimetières, les trottoirs et les caniveaux, ...

Certes, rien n'est parfait et les élus sont à votre écoute pour prendre en compte vos observations, vos interrogations. Aussi, n'hésitez pas à nous interpeller.

Nous venons de créer un Conseil Communal des Jeunes (CCJ) pour nos enfants. Des premiers échanges, il ressort qu'ils sont sensibles au respect environnemental et au vivre ensemble.

Aussi, au regard de ce que nous pouvons tous constater, il nous appartient de nous efforcer d'être à leurs yeux des adultes responsables en privilégiant l'action.

Levons le pied :

En voiture, en deux roues, en trottinettes, ... respectons les autres usagers. La réglementation nationale prévoit 50 km/h. A Bonnes, comme dans d'autres communes, des arrêtés sont pris pour limiter la vitesse à 20 ou 30 km/h afin de répondre à des problématiques particulières (vitesse excessive, proximité de l'école, configuration des rues, ...). Il n'y a pas que la vitesse, il y a d'autres articles qui régissent le code de la route comme le stationnement, le sens unique, le stop. N'oublions pas non plus les enfants qui vont à l'école, en vélo ou en courant.



Vous avez des enfants dans votre famille, des parents âgés ? Alors, protégez-les !

Déchets ménagers :

Le tri sélectif : un réflexe qui doit être quotidien.

Chaque famille a, à disposition, deux containers et un composteur. Aujourd'hui, force est de constater que trop de containers individuels restent dans la rue, sur le trottoir. Il est rappelé que ces containers doivent être **sortis le jeudi soir à partir de 18 heures** et doivent être **rentrés dès que possible après le passage du camion benne et tolérés sur la voie publique jusqu'à la fin du jour de la collecte soit le vendredi soir** (Arrêté municipal n° 2022-10-14 N°25 du 14 octobre 2022).

Quant aux containers du centre commercial, ils sont réservés exclusivement à l'usage des commerçants. Enfin, ceux des cimetières n'ont pas vocation à recevoir tout ou partie d'animaux morts.

Conservons un environnement agréable et réservons nos trottoirs à nos enfants, à nos aînés



Déjections canines :

Nous constatons malheureusement de plus en plus de déjections canines sur nos trottoirs, dans les caniveaux et sur les parties enherbées qui est un lieu de prédilection pour nos enfants.

Alors, en sortant de chez vous, pour promener votre chien, n'oubliez pas de vous munir d'un sac pour le ramassage.

Les piétons, les enfants, les employés municipaux vous remercient pour ce « vivre ensemble ».



Désherbage - élagage : chacun prend sa part

Le zéro pesticide est en vigueur depuis de nombreuses années sur la commune afin de protéger notre santé et la biodiversité. Chacun est invité à améliorer son environnement immédiat.

Lors des coups de vents, les lignes électriques et/ou téléphoniques sont coupées par des chutes d'arbres entraînant des coupures d'électricité ou d'accès à internet. Protéger les lignes n'est pas un geste de confort, c'est un intérêt commun à tous.

Chaque propriétaire se doit d'assurer la sécurité des lignes en élaguant les arbres menaçants qui peuvent être également cause d'accident grave sur la voie publique.

Quant aux haies, elles s'avèrent être une source classique de conflits entre voisins. Or, pour faciliter ce « vivre ensemble », la législation concernant la taille des haies est suffisamment claire pour être respectée par tous.

Merci pour votre bon sens !



Les caniveaux ne sont pas des cendriers !

Ramasser vos mégots, ce n'est pas la tâche des employés municipaux ni celle de vos voisins.

Chaque mégot contient des substances chimiques et met une dizaine d'années à se dégrader.

Merci de ne plus en jeter !



BIBLIOTHEQUE DE BONNES



Nouvelle messagerie !!
bibliotheque@bonnes86.fr

**Horaires
d'ouverture de la
bibliothèque
mercredi et vendredi
de 16 h à 18 h**

05 49 56 11 32

« Nous sommes les chardons » d'Antonin SABOT



Un soir, Martin voit son père mort venir s'attabler avec lui. Ce père qui lui a appris à entendre les arbres et à humer le vent, à suivre les pistes des bêtes dans la forêt, à connaître les paysans des alentours...

Les mystères que cette apparition révèle, le jeune homme va les affronter. Martin va apprendre à les connaître et partir sur les traces de l'absent, pour mieux comprendre d'où il vient et ce qu'il vit.

Nouveautés :

« Je revenais des autres » Mélissa DA COSTA

Il a quarante ans, il est marié, directeur commercial et père de deux enfants. Elle a vingt ans, elle n'est rien et elle n'a personne. Que lui. Quand elle essaie de mourir, il l'envoie loin, pour qu'elle se reconstruise, pour sauver sa famille aussi. C'est l'histoire d'un nouveau départ dans un village de montagne, l'histoire d'un hôtel, de saisonniers qui vivent ensemble, qui se jaugent, se repoussent...



C'est l'histoire d'amitiés, de doutes, de colère, d'amour aussi... des autres qu'on laisse entrer dans sa vie, ceux qui nous détruisent et ceux qui nous guérissent.

« Frida Kahlo » Une peinture de combat –collectif-

« L'Art et la manière » est une des toutes premières collections de monographies destinée à la jeunesse. Chaque ouvrage aborde la vie et l'œuvre d'un peintre de manière claire et ludique, en allant toujours à l'essentiel, et propose aux lecteurs dès huit ans, une approche sensible et concrète de l'Art.

En costume traditionnel mexicain, en animal blessé, en petite fille mélancolique... Frida Kahlo n'a cessé de se mettre en scène dans son œuvre.

Une œuvre où l'on retrouve les échos d'un combat quotidien contre la souffrance, l'injustice, pour revendiquer ses racines et sa condition de femme.



« Je prête mes jouets » Claire TREVISE

Découvre avec Minette comment prêter gentiment ses affaires et partager, comme les grands.



« Les parents de Max et Lili sont accros au portable » Dominique de Saint Mars et Serge Bloch

Plus moyen de parler aux parents ! Dès le matin, ils sont sur leur portable. Le soir, ils s'endorment avec... Max et Lili se sentent oubliés... Ils décident de réagir.

Ce livre de Max et Lili parle de cette addiction au téléphone portable et du sentiment de solitude des enfants. Ils peuvent souffrir d'un manque d'attention, de tendresse et de paroles... quand les adultes sont là sans être là.



« Locke and key » Joe HILL et Gabriel RODRIGUEZ



La famille Locke est déchirée. Après le meurtre brutal du père par un étudiant déséquilibré, tous emménagent dans la vieille demeure familiale. Mais quand une île s'appelle Lovecraft, la prudence est de mise ! Derrière les portes closes se dissimulent des secrets dangereux.

Une intrigue captivante, des coups de théâtre imprévisibles, servis par le dessin impeccable de Gabriel Rodriguez.

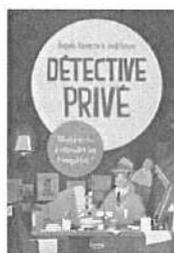
« L'encyclopédie »

Astronomie, Terre, plantes, animaux, corps humain, histoire, monde d'aujourd'hui, art, sciences et techniques... pour plonger dans 75 thèmes incontournables du savoir des 6-9 ans



« Détective privé »

Angels NAVARRO et Jordi Sunyer



Un livre ludique qui propose 9 enquêtes à résoudre pour exercer ses méninges et développer son sens de l'observation en se glissant dans la peau d'un détective privé.

Evènement!!



Mercredi 23 Novembre

Après-midi en famille
« Multi-jeux Switch »
À la bibliothèque

A partir de
8 ans!!

Sur inscription !!

05.49.56.11.32 bibliotheque@bonnes86.fr



Novembre 2022



- 01: Toussaint, fête des morts
- 06: Départ de la 12^e édition de la route du rhum
- 07: Rentrée des classes
- 07-18: COP 27 en Egypte
- 11: Commémoration de la 1^{ère} Guerre Mondiale
- 17: Beaujolais nouveau
- 20: Journée internationale des droits de l'enfant

Zoom sur...



« Le numérique pas bête »

Pour les 7 à 107 ans

Romain Gallissot, Baptiste Massa et
Pascal Lemaître



A quoi ressemblait le premier ordinateur ? Pourquoi les parents disent « Stop, les écrans ! » ? Est-ce qu'une panne informatique pourrait tout arrêter sur Terre ? Est-ce que Google a réponse à tout ? Comment ils faisaient, mes grands-parents, pour communiquer sans téléphone portable ? Est-ce qu'il existera un jour un robot pour ranger ma chambre ? Qui invente les emojis ? Est-ce que le numérique, c'est mauvais pour la planète ?

Par le biais de ces nombreuses questions, les auteurs de ce livre donnent aux enfants les clés pour comprendre le monde dans lequel ils vivent, et les invitent à réfléchir à leur usage des objets numériques qui les entourent.

Des pionniers de l'informatique à l'art numérique, de la fabrication des jeux vidéos à la question de la gratuité sur internet, ce livre fourmille d'anecdotes et d'informations pour découvrir et s'appropriier tous les aspects du numérique.

Un livre incontournable pour poser un regard éclairé sur le monde d'aujourd'hui et de demain.

Livres, films... numériques : la Bibliothèque Départementale de la Vienne a de la ressource

Avec la plateforme « Lire en Vienne », le Département permet aux habitants d'accéder gratuitement à un bouquet de contenus et de ressources numériques disponibles en streaming (1) à tout moment.

Plongez dans un roman haletant, évadez-vous en écoutant de la musique, informez-vous en lisant la presse quotidienne, ou encore détendez-vous en famille devant un film ou un documentaire... Avec la Bibliothèque Départementale de la Vienne (BDV), profitez d'un bouquet numérique "grand spectacle" pour découvrir, lire, expérimenter ou apprendre, à l'aide de milliers de ressources en ligne. Disponible 24h/24 et 7 jours sur 7, sur ordinateur, sur tablette et sur smartphone, cette offre nomade et illimitée, à l'exception des films – chaque adhérent pourra en visionner trois par mois –, est accessible sur le portail Lire en Vienne.

Comment faire ?

pour pouvoir bénéficier de cette "manne" dématérialisée, rien de plus simple : créez un compte sur lireenvienne.fr. Le service est gratuit et réservé aux usagers inscrits dans l'une des bibliothèques municipales et intercommunales partenaires.

Pour qui ? Pour quel contenu ?

A savourer où vous voulez, quand vous voulez. S'appuyant sur quatre plateformes de streaming – Cafeyn pour la presse, CVS pour la vidéo à la demande (VOD), MusicMe pour l'écoute et le téléchargement de musique en ligne, Skilleos pour l'autoformation (cours de langues, de Code de la route, de sport et de bien-être...) –, "Lire en Vienne contribue, avec cette offre éclectique, à favoriser l'inclusion numérique du grand public, principalement rural, et à façonner une plus grande équité territoriale", souligne Bruno Belin, Président de la Commission Culture et Événementiel du Département, Sénateur de la Vienne.

Engagée dans cette démarche innovante, la Bibliothèque Départementale de la Vienne coopère avec Grand Poitiers. Retrouvez désormais les contenus proposés par Lire en Vienne sur Kaléidos, le portail du réseau des bibliothèques et des médiathèques de Grand Poitiers.

Avec cette nouvelle offre de ressources étendue, le Département s'attache ainsi à faire un pas supplémentaire pour démocratiser la culture dans la Vienne.

Extrait du magazine de La Vienne, d'octobre 2021

Rendez-vous donc sur lireenvienne.fr - et faites nous part de vos expériences!

(1) Technique de diffusion et de lecture en ligne et en continu de données multimédias, qui évite le téléchargement des données et permet la diffusion en direct (ou en léger différé).

Plateforme Numérique « LIRE EN VIENNE »

Pour les adhérents à la bibliothèque de Bonnes:

- 1- se connecter sur lireenvienne
- 2- « Se connecter » en utilisant son N° de carte bibliothèque comme identifiant et son année de naissance comme mot de passe.

Vous avez des difficultés
pour vous connecter?

Contactez Carole au
05.49.56.11.32

Gratuit !!



Assist@nce au numérique

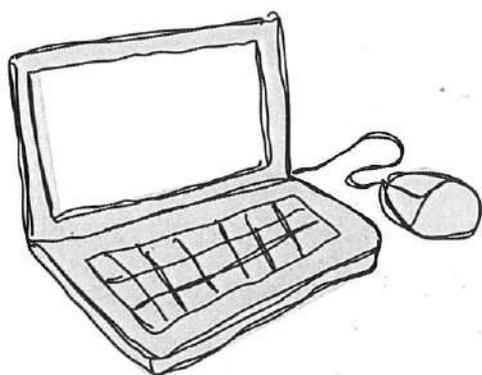
Les ateliers ont lieu tous les vendredis
matins à la bibliothèque.

2 créneaux possibles:
de 10h à 11h ou de 11h à 12h

Vous êtes à l'aise avec l'outil informatique,
disponible quelques vendredis matins, et
avez envie de partager?

Contactez Carole et rejoignez l'équipe!!

05.49.56.11.32



RALLYE HISTORIQUE DU POITOU A BONNES



Les 8 et 9 octobre, la commune de Bonnes accueillait le 10^{ème} Rallye Historique du Poitou et ainsi renouait avec son passé mécanique de la course de côte de la fin du siècle dernier et des 4 premières éditions du Rallye historique initié en 2013 par l'ASA Poitou, le comité des fêtes et l'équipe municipale.

Cette année, l'équipe de la Maison Pour Tous associée à la municipalité s'occupait de toute la logistique d'accueil des concurrents et spectateurs, régalaient les participants et bénévoles et créait une ambiance de fête empreinte de bonne humeur, de sourires, de convivialité saluée unanimement par tous.

Vers 13h45, c'est sous un chaud soleil que se sont élancés depuis l'esplanade de la salle des fêtes les 51 concurrents de ce 10^{ème} Rallye Historique du Poitou pour un périple plein de petits pièges de navigation sur de magnifiques petites routes et qui les aura fait admirer l'abbaye de St Savin et de petits châteaux disséminés dans la campagne poitevine. Même certains équipages locaux ont découvert certains lieux et vieux villages avec d'anciennes fermes fortifiées.



Du point de vue sportif, ce sont les équipages Catherine Nogier et Francis Planche sur MG B qui ont remporté pour leur 6^{ème} participation le rallye en catégorie Expert devant les locaux Cindy Sevestre et Thierry Boisdrion sur Opel Manta, Cindel Rolin et Sylvain Le Tohic sur Peugeot 205 GTI finissent 3^{ème} pour leur 1^{ère} participation, ces derniers ayant été les photographes attitrés des premières éditions.

En catégorie Initié, victoire des locaux Claudie Savigny et Romain Cadorel sur Renault 4L devant Lydie Courgey et Julien Segret à bord d'une Clio RS et Betty Tainon et Teddy Biré en BMW 3.16.

En catégorie Découverte, catégorie regroupant les débutants, encore une Renault 4L en 1^{ère} place avec Flavien Charbonnier et Sylvain Boissinot, précédant les deux Austin Mini poitevines de Frédérique et Jocelyn Manceau et de Sandrine Regnier associée à Didier Rousseau.

Les participants, les organisateurs, bénévoles et la Maison Pour Tous sont unanimes pour reconnaître la grande réussite de cette manifestation et pensent à l'avenir.....Alors à l'année prochaine ?

Patrice Mazuleyrat : ASA Poitou VH



Maison pour tous de Bonnes, Assemblée générale



Le vendredi 30 septembre 2022, s'est tenue à Bonnes l'assemblée générale de la Maison Pour Tous -MPT-, en présence de Serge Cousin, maire de la commune, plusieurs conseillers et près d'une trentaine de personnes.

Le bilan financier fait ressortir un résultat presque à l'équilibre. La MPT remercie la Commune qui aide l'association, entre autres pour la réalisation et la diffusion du journal mensuel « Vivre à Bonnes » et également le Département pour son soutien à la fête du village.

Au cours de l'assemblée, le Président Jean-Claude Hulin a fait le point sur les activités et les manifestations mises en place. Un débat a eu lieu sur le balisage des sentiers de randonnées et Serge Cousin a félicité l'association pour cette action et également pour avoir su fédérer une grande partie des associations de Bonnes pour la fête du village.

Isabelle Schreiber, adjointe aux associations, a rappelé que la Maison Pour Tous est toujours volontaire quand la commune lui propose d'organiser une manifestation, exemple : Mai à vélo, Rallye historique du Poitou...

La MPT remercie les adhérents qui participent de plus en plus aux activités, ceux-ci sont au nombre de 170 soit 10% de la population. Elle remercie également les bénévoles pour leur aide pendant les manifestations. La MPT rappelle, malgré tout, qu'elle a besoin aussi de forces vives pour entrer au conseil d'administration, et de bénévoles. Quelques personnes ont répondu présentes pour du bénévolat, c'est déjà un premier pas !

La Maison Pour Tous, comme son nom l'indique, a pour objectif de proposer des activités et manifestations afin de contenter un maximum de personnes de la commune. Cette année une nouvelle activité est proposée : la sophrologie.

La MPT en profite, par cet article, pour redire qu'il n'est jamais trop tard pour s'inscrire à une activité, le choix est large (sophrologie, yoga, pilates, gym entretien, gym dynamique, WOD, circuit training pour les ados, judo et gym-danse pour les enfants, couture, randonnées, palets vendéens, jeux de société...). Pour tout renseignement contacter la Maison Pour Tous au 09 73 52 76 70

Pendant l'assemblée générale, six membres du conseil d'administration ont été élus ou réélus.

Le conseil d'administration s'est réuni le 11/10/2022 et a voté à l'unanimité comme suit :

Président : Jean-Claude Hulin

Vice-présidente : Marie-Noelle Thibault

Trésorière : Valérie Alleau

Trésorière adjointe : Joelle Ameteau

Secrétaire : Geneviève Robin

Secrétaire adjointe : Marie-Yvonne De Grimal

Vérificatrice des comptes : Corinne Moreira

Membres du CA : Nicole Blondel, Arsène Galisson, Line Etavard, Bernadette Romey, Eric Alleau, Eric Benoit, Emile Marchais.



NOUVELLES ACTIVITES

- Deuxième groupe de randonnées le jeudi matin à 9h00, pour environ 6km à partir du jeudi 10 novembre.
- Circuit training avec Raphaël pour les plus de 17 ans le vendredi à 18h30 à partir de janvier 2023.
- Marche active avec Line le dimanche matin à partir de janvier 2023.

Contact : Véronique au 09 73 52 76 (heures de bureau)



BILAN FINANCIER

BILAN EXERCICE 2021 / 2022			
Catégories	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
ACTIVITES MPT	14 910.42 €	14 592.88 €	-317.54 €
ADHERENTS	0.00 €	2 417.00 €	2 417.00 €
MANIFESTATIONS	6 203.89 €	10 290.23 €	4 086.34 €
JOURNAL	1 140.80 €	1 978.00 €	837.20 €
FONCT. et SECRETARIAT	15 781.90 €		-15 781.90 €
SUBVENTION MAIRIE		9 000.00 €	9 000.00 €
Frais bancaires	56.56 €		-56.56 €
Rattrapage URSAFF	856.00 €		-856.00 €
Intérêts livret A		86.72 €	86.72 €
LIVRE Mr Burlot		104.00 €	104.00 €
Achats matériels	1 184.42 €	170.00 €	-1 014.42 €
Dons			0.00 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	40 133.99 €	38 638.83 €	-1 495.16 €

RESULTAT -1 495.16 €

Nota : 856€ rattrage URSAFF + 1184.42€ d'achats de matériels

Comptes bancaire CA début saison	
Compte courant début saison	12 422.32 €
livret A	21 178.25 €
début exercice 2021-2022	31 556.35 €

Comptes bancaire CA fin saison	
compte courant au 31/08/2022	9 088.71 €
livret A	21 264.97 €
Fin exercice 2021-2022	30 061.19 €

compte sur livret 09/2021(fête du village) 2 482.14 €

fin de saison 4 631.79 €

BALANCE			
Exploitation	Montants	Comptes	montants
Solde début saison 2021-2022	31 556.35 €	Caisse	372.84 €
Résultat 2021-2022	-1 495.16 €	Crédit agricole compte courant	8 423.38 €
		Crédit agricole livret A	21 264.97 €
Total	30 061.19 €	Total	30 061.19 €

Masse salariale annuelle = 25 042.09 €



BUDGET PREVISIONNEL EXERCICE 2022/2023

	depenses	recettes	Solde
ACTIVITES			
14 activités à 1000€ (Gym équilibre, Gym entretien, Pilates, Yoga, Qi Gong, Gym/danses enfants, Judo, Circuit training, WOD, couture, Sophrologie)	14000		
130 adherents adultes		1950	
50 enfants		500	
si 10.5 participants par cours = 14*10.5*100		14700	
Total	14000	17150	3150
MANIFESTATIONS			
Tournoi de palets	800	1200	400
Rallye Historique	6500	7000	500
2 randonnées	400	800	400
Puces couturières	100	400	300
Marché de Noel	600	950	350
Théâtre	700	1000	300
Soirée musicale	600	600	0
Trocs à la bouture			0
Nettoyons la nature	25		-25
Vide grenier	1500	3200	1700
Fête des enfants	25		-25
Total	3950	6950	3000
VAB + Secrétariat			
saire +charge Véronique	14000		
charges VAB et secrétariat	700		
assurance	450		
telephone	450		
photocopieur	1200		
abonnement VAB		250	
recette pub		1600	
Achats matériel	1500		
Repas bureau+ bénévoles+distribution VAB + balisage	400		
Rattrapage URSAFF	1673		
subvention mairie		9000	
Provisions épargne		3373	
Total	20373	14223	-6150
TOTAL	38323	38323	0

BONNES

6 Novembre 2022

DE 9H A 18h00



PUCES COUTURIERES

Organisé par la

Maison Pour Tous

Les Pucés Couturières sont ouvertes aux professionnels et aux particuliers pour **Acheter, vendre, échanger** toutes les matières premières autour de la couture, tricot, crochet, broderie (tissus, fils, boutons etc..) Inscription (25 octobre 2022).

Nous vous proposons un plateau repas à 8 €
Je réserve un emplacement au tarif de 5 euros la table (1.20m)
(en cas d'annulation 3 semaines avant, des frais seront retenus)
Nombre de tables réservées : () Nombre de repas ()

Particulier Professionnel
(cocher la case correspondante)

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail :@.....

Tel :

Coupon à transmettre, accompagné d'une photocopie de la pièce d'identité, d'un justificatif de domicile pour les particuliers, d'une photocopie de la carte d'auto entrepreneur ou extrait Kbis pour les professionnels et y joindre votre règlement à l'ordre : La Maison Pour Tous à l'adresse suivante :

MPT IMPASSE PAUL ROUGNON 86300 BONNES.

Renseignements : 09.73.52.76.70 ou mptbonnes86@free.fr

Entrée gratuite pour les visiteurs

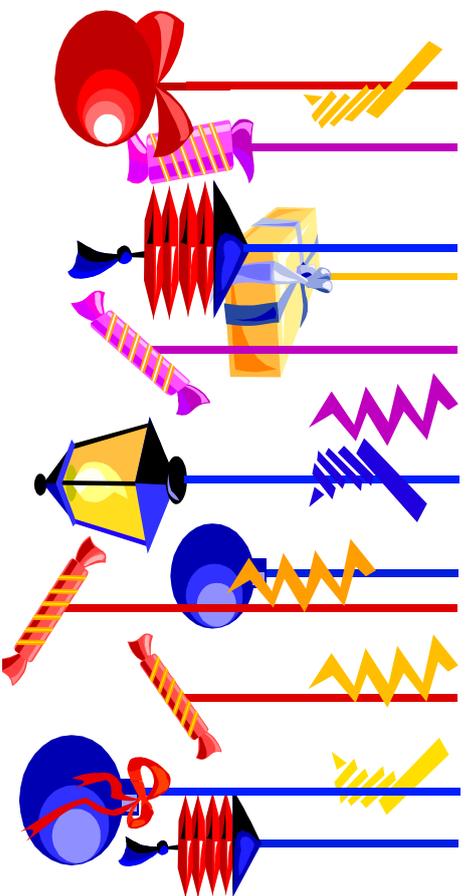
LE 6 NOVEMBRE 2022

TROC A LA BOUTURE

DE 9H A 12H

SUR L'ESPLANADE DES FÊTES

ECHANGES ET CONSEILS AUTOUR DES PLANTES ET GRAINES



Maison Pour Tous
&

Comité de jumelage Bonnes Banfora Sud

8 Impasse Paul Rougnon 86300 BONNES

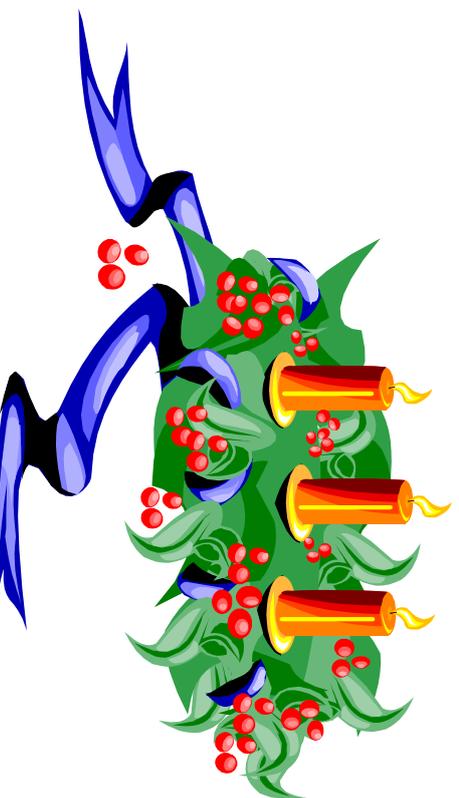
Tél: 09 73 52 76 70

Mardi de 08h30 à 12h00 et de 13h 0 à 17h30

Jeudi de 08h30 à 12h00 et de 14 h à 18h

courriel: mptbonnes86@free.fr

Comité de jumelage:
Tél: 07 70 75 05 48 ou 06 20 60 39 13 ou 06 12 44 26 97

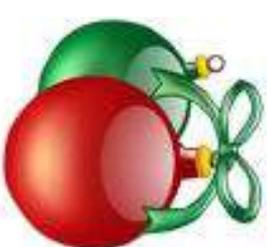
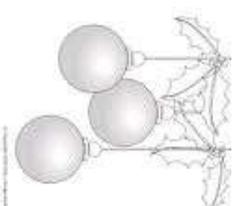


Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique



Maison Pour Tous

Comité de Jumelage
Bonnes  Banfora Sud



MARCHÉ DE NOËL

Artisanat d'art - Produits locaux

LE SAMEDI 3 DÉCEMBRE 2022

DE 10H00 À 18H00

Salle des fêtes

Tivolis à l'extérieur sur l'esplanade des fêtes

BONNES



INFORMATIONS PAROISSE SAINT PIERRE II

Célébrations du mois de Novembre 2022

TOUSSAINT

Lundi 31 Octobre.....18h30, messe à Leignes sur Fontaine
Mardi 1^{er} Nov.....10h30, messe à Chauvigny
10h30, messe à St Julien l'Ars

Commémoration des fidèles DEFUNTS

Mercredi 218h30, messe à Jardres

32^{ème} dimanche ordinaire

Samedi 5.....18h, messe à Salles en Toulon
Dimanche 6.....10h30, messe à St Julien l'Ars

St Martin /Vendredi 11.....9h, messe à St Martin la Rivière
10h30, messe à Jardres

33^{ème} dimanche ordinaire

Samedi 12.....18h30, messe à La Puye
Dimanche 1310h30, messe à Chauvigny
10h30, messe à Lavoux

CHRIST-ROI

Samedi 19.....17h, messe à Sèvres Anxaumont (avec les Catéchumènes)
Dimanche 20.....10h30, messe à St Martin la Rivière
10h30, messe à Chauvigny

1^{er} dimanche de l'AVENT

Samedi 26.....18h30, messe à Liniers
Dimanche 27.....10h30, messe à Chauvigny
10h30, messe à Ste Radegonde
10h30, **AP à Bonnes**

St André /Mercredi 30.....18h, **Vêpres, suivis de la messe à 18h30 à Bonnes**

Secrétariat de la Paroisse : 34 rue Faideau, 86300 CHAUVIGNY
Mail : paroissesaintpierre2@orange.fr et Tél : 05.49.46.32.22

Tout au long de la semaine

Le 2^{ème} mardi du mois : 18h30, messe à la Collégiale St Pierre de Chauvigny
Les mardi et jeudi : 8h, Laudes à Bonnes
Le mercredi : 9h, messe à ND de Chauvigny
Le vendredi : 17h30, adoration et confessions, puis messe à 18h30 à St Julien l'Ars
le samedi : 10h30-12h, confessions à ND de Chauvigny sur rendez-vous

Tout au long du mois

15h, messe en EHPAD le mardi : 1^{er} : Châtaigners/ 3^{ème} : Emeraudes/ 4^{ème} : Brunetterie
16h, messe tous les jeudis à la Chapelle Ste Elisabeth de La Puye.

LIBRES OPINIONS

Le nec plus ultra (le fin du fin)

Employée depuis le début du XVIIIe siècle, l'expression latine « nec plus ultra » trouve son origine dans la mythologie romaine. Elle apparaît dans les douze travaux d'Hercule, quand le héros sépare l'Europe de l'Afrique lors de son dixième exploit. En tapant sur le sol, Hercule fait naître un séisme qui provoque la formation de deux colonnes d'Hercule. Ce lieu lui semblant être les limites du monde, il y grava « nec plus ultra » ce qui signifie « limite à ne pas dépasser ». Le sens initial de l'expression a évolué vers la notion de perfection : c'est forcément parfait puisque l'on ne peut pas aller plus loin !

Du 25 au 29 novembre 1812, c'est la Bérézina !

-Dis Papy, c'est vrai que tu as un copain dont l'ancêtre, arrière arrière grand-père, faisait partie de la Grande Armée de Napoléon ?

-Oui, c'est vrai (1). Son tri-aïeul, c'est le général Jean Baptiste Eblé qui non seulement faisait partie de la Grande Armée mais qui, de plus, a joué un grand rôle lors de la retraite de Russie et particulièrement lors de la traversée du fleuve Bérézina.

-Papy, raconte-nous comment ça s'est passé et dis-nous ce qu'il a fait le général Jean-Baptiste Eblé (2).

-Je vous rappelle que la campagne de Russie avait commencé le 24 juin 1812 et que la Grande Armée, en arrivant à Moscou le 20 septembre, trouva la ville

incendiée et vide de Russes et de provisions...

-C'est la politique de la terre brûlée Papy, j'ai appris ça à l'école

-Oui c'est ça. Vous imaginez les difficultés pour l'Empereur et ses troupes. Ils n'avaient pas d'ennemi à combattre et ne pouvaient pas trouver de ravitaillement. Alors que faire ? Après avoir, dans un premier temps, attendu en vain un émissaire du Tsar Alexandre pour signer un traité de paix, Napoléon envisagea de marcher sur Saint Petersburg pour l'y rencontrer mais il abandonna cette idée et décida d'entamer la retraite pour plusieurs raisons : l'hiver approchait à grands pas, les communications étaient difficiles en général et notamment avec Paris (internet et le téléphone portable n'existaient pas à l'époque !), Koutouzov et ses troupes n'étaient qu'à quelques kilomètres de Moscou et un accord de regroupement des forces russes, anglaises et suédoises venait d'être passé.

-Cela faisait beaucoup, hein Papy ?

-Effectivement. Donc, le 19 octobre, l'Empereur rebroussa chemin, suivi de 100.000 hommes et femmes (3) et d'environ 40.000 voitures et charriots. Comme ils avaient tout pillé à l'aller, les soldats prirent une route différente de l'aller, au sud/ouest en direction de Borisov, via Kalouga, à environ 159 km de Moscou. Pourquoi Borisov ? Puisque là-bas il y avait un pont qui allait permettre à la Grande Armée de traverser la Bérézina, fleuve coulant du nord vers le sud, et donc de passer de la rive est à celle de l'ouest. La route est longue et le froid fait ses premières victimes (environ -12 degrés). La nourriture manque et la chair de cheval est au menu de chaque jour. Pour

couronner le tout, les incessantes attaques des troupes russes font des morts par milliers. Le 9 novembre, soit près d'un mois après son départ, Napoléon n'est qu'à Smolensk.

-Il restait encore du chemin à faire, hein Papy ?

-Oui, pas mal. De plus, une catastrophe arriva. Les troupes polonaises du général Dombrowski qui tenaient le pont de Borisov sont repoussées vers la rive gauche par une attaque russe le 21 novembre. Heureusement l'avant-garde française commandée par Oudinot arrive et aide les troupes polonaises à repousser les Russes à l'ouest. Mais ces derniers mettent le feu au pont et la Bérézina ne peut plus être traversée...Le 24 novembre, Napoléon donne l'ordre au général Eblé de se débrouiller pour construire des ponts permettant quand même de passer de l'autre côté. Dans le même temps, afin de tromper l'ennemi, il envoie des troupes en aval du fleuve pour donner l'impression qu'il a l'intention de traverser plus au sud à un endroit moins profond. Il s'arrange pour que l'information arrive à l'ennemi et le général Tchitchagov y croit. Ce dernier fait donc descendre ses troupes vers le sud en ne laissant que 1200 fantassins et 300 cosaques sur place.

-Il était malin Napoléon. Il a un peu fait ce que les Alliés feront plus tard en juin 1944 en faisant croire aux Allemands que le Débarquement aurait lieu vers le Pas de Calais et non en Normandie. On a vu ça en Histoire à l'école.

-Exact. Cela donne un répit très relatif au général Eblé qui s'attaque à la construction d'un nouveau pont dès le 25 novembre. En fait, il lance la construction de deux ponts situés à 200 mètres de

distance l'un de l'autre ; l'un pour les piétons et cavaliers, l'autre pour les chariots et carrosses ainsi que les pièces d'artillerie. On trouve du bois en démontant les isbas (4) de Borisov et on utilise du matériel que Napoléon avait ordonné de détruire mais qu'Eblé avait caché « au cas où ». Il avait bien fait de désobéir...Les 400 pontonniers d'Eblé travaillent dans la rivière avec de l'eau glacée jusqu'aux aisselles... La Bérézina charrie d'énormes glaçons, les hommes ne peuvent rester dans l'eau que 30 minutes...Il fait moins 15 ! Si la Bérézina avait été complètement gelée, sa traversée eut été plus facile, mais ce n'était pas le cas. Le premier pont commencé le 25 au soir est terminé le 26 à 13 heures ce qui permet aux généraux Oudinot et Dombrowski de traverser avec 10.000 hommes et d'attaquer les troupes de Tchitchakov, pour, en quelque sorte « dégager le passage ». L'autre pont est mis en service à 16 heures.

Napoléon traverse avec sa garde le 27 novembre dans la matinée. Il sera suivi du gros des troupes, fantassins et voitures, qui se présentent sur 30 à 40 colonnes...dans une désorganisation complète.

Le 28.11, il fait moins 15° et on se bat sur les deux rives. Eblé fait régulièrement réparer les deux ponts qui s'écroulent sous le poids de ceux qui les traversent et des tirs de l'artillerie russe. De nombreux soldats meurent étouffés ou écrasés, d'autres tombent dans la Bérézina...25.000 d'entre eux réussissent à passer au cours de la journée.

Le dimanche 29, à 7 heures, Eblé reçoit l'ordre de détruire les ponts. Une fois encore il désobéira et ne fera mettre le

feu que vers 8.30, sauvant encore ainsi de nombreuses vies. Les quelques 10.000 soldats français restés du mauvais côté du pont seront massacrés. Il faudra plus d'un mois de trajet, à moins 30°, pour que les survivants rejoignent Vilnius et Koenisberg (actuelle Kaliningrad).

Les pertes furent énormes des deux côtés mais, grâce au général Eblé et à ses pontiers, la Bérézina fut traversée. « Impossible n'est pas français » comme disait l'autre...

Jean-Pierre Vassaux

- (1) Absolument exact, il porte d'ailleurs le même nom de famille que son ancêtre.
- (2) 1757/ 31.12.1812
- (3) Certains officiers avaient même leur famille avec eux et tout ce beau monde roulait en carrosse et non en charriot ...
- (4) Habitations traditionnelles des paysans russes, construites en bois.

Elyne et la demande d'autorisation :

Elyne pensait que pour participer au développement de sa ville il fallait être adulte. Elle eut donc une bonne surprise en apprenant en cours d'instruction civique que, *même à son âge, elle pouvait agir et avoir un droit d'expression*. En effet Elyne avait de nombreuses idées et en discutait souvent avec ses camarades de classe. Elles auraient voulu un terrain de jeux plus grand, une ludothèque couplée avec la bibliothèque, elles souhaitaient aussi proposer des goûters intergénérationnels... les idées fourmillaient dans sa tête, elle

avait même du mal à les ordonner... mais comment y arriver ?

La solution était née devant ses yeux, quand le maître avait donné la définition du *conseil communal des enfants*. Génial se dit-elle, nous allons pouvoir agir pour la ville et pour les enfants de cette ville !

À la fin du cours, Elyne s'adressa à son maître : comment faut-il faire pour intégrer un conseil communal des enfants ? « C'est la leçon de demain... patiente une journée... » Mais Elyne était trop pressée et n'eut pas le temps d'attendre. Elle demanda à sa mère d'aller sur Internet. La maman d'Elyne l'aida volontiers et la laissa seule devant son écran.

Elyne apprit alors que pour participer à un conseil communal des enfants, il fallait être élu. Pour avoir le droit de s'inscrire au vote, il fallait avoir obtenu avant toute chose une autorisation parentale.

Maman, je voudrais faire partie du conseil communal des enfants, accepterais-tu ? Pourquoi pas, si cela ne te prend pas trop de temps et à condition que tu le fasses sérieusement, répondit la mère... après tout, c'est un très bon moyen pour devenir citoyen !

Murielle OLIVEREAU



SI ON PARLAIT DES MÉTAUX LOURDS...

Les métaux lourds ou éléments-traces métalliques (ETM) sont des éléments chimiques métalliques tels que : l'aluminium, le mercure, le plomb, le nickel, le cadmium, le chrome, le cuivre ou encore le zinc. Certains d'entre eux sont nécessaires au bon fonctionnement de notre organisme (comme le zinc et le cuivre par exemple), mais ils doivent être absorbés en petites quantités. **Ils sont donc tous toxiques ou toxiques au-delà d'un certain seuil.**

Les métaux lourds sont présents partout dans notre environnement : **dans l'eau, l'air, les aliments, les plombages, certains médicaments, les vaccins, les cosmétiques, le tabac etc...**

Les métaux lourds toxiques sont aussi présents dans les objets du quotidien, avec lesquels nous entrons en contact régulièrement, tels que les canettes en aluminium, le papier d'aluminium, les piles, les ustensiles de cuisine en métal, la vieille peinture et les aliments que nous mangeons, qui sont souvent imprégnés de pesticides et d'herbicides (qui sont difficiles à éviter complètement, même avec une alimentation biologique stricte), et sont une source courante de métaux lourds. En conséquence, la plupart d'entre nous transportons des métaux lourds presque toute notre vie et ils sont enfouis profondément dans nos tissus.

C'est précisément ces « anciens » métaux, ceux qui se cachent dans notre système depuis de longues périodes, qui constituent la plus grande menace. Par exemple, avec le temps, les métaux toxiques dangereux peuvent s'oxyder, endommager les tissus environnants et provoquer une inflammation. **Ils empoisonnent littéralement notre corps et peuvent infliger des dommages à tous les systèmes et organes, à savoir: notre cerveau, notre foie, notre système digestif et notre système nerveux.** Les métaux toxiques pèsent lourdement sur notre système immunitaire, nous rendant vulnérables à de nombreuses maladies...

Les mois prochains nous verrons les dégâts qu'ils causent, puis comment les sortir de notre organisme, grâce à la combinaison de certains aliments.

Végétalement vôtre  Line

L'ASSOC BONNES NATURE PRÉSENTE

LE MARCHÉ DES PRODUCTEURS A BONNES

Viande de bœuf, volailles, légumes, fruits, pain, fromages, bières, gourmandises, miels, produits d'hygiène et d'entretien...



Premier **mercredi** de
chaque mois de
16h00 à 19h00



Producteurs présents sur le marché

(liste non exhaustive, évolutive en fonction des contraintes de chacun)

- Au délice de la terre d'Ouzilly (légumes)
- Aux grandes oreilles (cosmétiques)
- Cocotte émoi (viande bovine et porc)
- Coop de Bonnes (autres produits locaux)
- EARL de la Pretrerie (veloutés, purées, confitures)
- La Brioche d'Antan (pains, viennoiseries)
- La chaume à fromages
- La fabrique de Steph (textiles)
- La linaroise (bières)
- La maison Bourbon (torréfacteur)
- La pause festive d'Eugenia (biscuits artisanaux sans gluten et sans laitage)
- Les Biquettes du Mont St Savin (fromages chèvre)
- Les Brebis d'Élise (yaourts et fromages brebis)
- Les miels de Max (miels)
- Les plumes du Moulin (volailles)
- Les vergers de Savoie (pommes et jus)
- Maxime NORMAND (charcuterie maison)
- Oeuf bon du Poitou

@ bonnesnature@gmail.com ☎ Emilie GUICHARD : 06.89.95.51.14

📘 Consultez notre facebook Bonnes Nature pour plus de détails.



L'APE de l'école de Bonnes
vous propose :

Une après-midi Jeux de société Oika-Oika Oika Oika

Jeux pour tout âge
(3-99 ans)

Commande
possible
sur place

Le samedi 26 novembre 2022 (15h-19h)
A la salle des fêtes

VENTE DE SAPIN DE NOEL

L'APE de Bonnes organise une vente de sapins de Noël cultivés à Poitiers (entreprise SAPIFLOR). Pour réserver dès maintenant le vôtre, merci de renvoyer ou déposer le coupon ci-dessous, en complétant les informations demandées et en joignant votre paiement en espèces ou par chèque à l'ordre de :

APE de Bonnes

Réservation avant le jeudi 17 novembre 2022

Les sapins seront à retirer le :

samedi 3 décembre de 10h à 12h

sur le parking de l'école. Les croisillons/supports sont fournis avec votre sapin.
Cette vente est ouverte à tous, parlez-en autour de vous !!!

NOM : PRENOM :

TELEPHONE : MAIL :

BON DE COMMANDE – NOEL 2022

<u>NORDMANN 1^{er} Choix /Extra</u>	Prix Association	Nombre	Total
80 / 100	20€		
100 / 125	25€		
125 / 150	30€		
150 / 175	37€		
175 / 200	48€		
200/220	60€		
220/250	80€		
PRIX TOTAL			

Coupon à renvoyer à l'APE de Bonnes 4 rue de la limousinerie 86300 BONNES
ou le déposer directement dans la boîte aux lettres de l'APE à l'école avant le :
jeudi 17 novembre 2022



ÉTOILE SPORTIVE DE BONNES

→ RÉSULTATS :

Championnat D4 :

18/09/2022 à 15h00 – **Nalliers – Bonnes** : défaite 4 à 2
02/10/2022 à 15h00 – **Bonnes – Poitiers 3 Cités** : match nul 2-2
08/10/2022 à 20h00 – **Civaux – Bonnes** : victoire 1 à 2
16/10/2022 à 15h00 – **Bonnes – Leignes sur Fontaine** : défaite 0 à 1

→ PROCHAIN MATCHS :

Coupe Jolliet-Rousseau : 1^{er} tour :

06/11/2022 à 15H00 – **US Réunionnais de Châtellerault - Bonnes** :
Stade de Nonnes (Châtellerault)

Championnat D4 :

23/10/2022 à 15h00 – **Vallée du Saleron – Bonnes** : au stade de La Trimouille
30/10/2022 à 15h00 – **Bonnes – Adriers** : au stade de Bonnes
13/11/2022 à 15h00 – **Jardres – Bonnes** : au stade de Jardres
20/11/2022 à 15h00 – **Bonnes – Vicq-sur-Gartempe** : au stade de Bonnes
26/11/2022 à 20h00 – **Verrières – Bonnes** : au stade de Verrières
04/12/2022 à 15h00 – **Bonnes – Sèvres-Anxaumont** : au stade de Bonnes
11/12/2022 à 15h00 – **Bonnes – Bouresse** : au stade de Bonnes



ÉTOILE SPORTIVE DE BONNES

→ Évènement à venir

Notre traditionnel loto, organisé par **Monique Animations**, aura lieu le **1^{er} novembre 2022**.

L'ouverture des portes se fera à 12h00 et le début du loto à 14h00 à la salle des fêtes de Bonnes. **Réservation obligatoire.**

Toutes les infos pratiques se trouvent sur l'affiche à la page suivante.

**Suivez-nous sur nos réseaux sociaux
pour suivre notre actualité et nos photos !**

« Étoile Sportive de Bonnes »

- Notre page Facebook : <https://www.facebook.com/ESBonnesfoot86>
- Notre compte Instagram : <https://www.instagram.com/es.bonnes/>

Pour tout contact :

- par mail : correspondant.esb.86@orange.fr
- par téléphone : M. Michaud, Président : 06 67 78 27 97

MARDI 1 Novembre 2022

. BONNES (86) .

14 h Ouverture des Portes 12 h

Salle des Fêtes Animé par Monique



Organisé par
Etoile Sportive Bonnes
Réservation Obligatoire
06 84 81 19 59 par SMS de Préférence

+ de 2100€ en



BONS D'ACHAT et LOTS

FINAL 400€ et 100€

60€ - 50€ - 40€ - 30€ - 20€ Etc....

L'association se réserve le droit d'annuler en cas de réservations insuffisantes où de modifier certains lots sans préavis.

10€ les 3 Jeux

6 Bingos + loto de la Chance + Surprise

A gagner

Feuille de 6 Bingos 30-50-120€

Tombola Loto de la Chance 100€
+ 10 Lots + CAGNOTTE

Jeu Surprise Valeur 100€

TARIFS - Non Partageables

PLAQUE DE 6 13€

PLAQUE DE 12 où Bloc 20€

Bloc de 12 Feuilles DE 18 30€

FORMULE

Plaque de 6 + 3 Bingos + Loto de la
Chance + Surprise 20€

AUTRES FORMULES sur Place

On joue avec Pions sauf les blocs

BUVETTE Petite Restauration

Mesure Sanitaire en Vigueur

IPNS. Ne pas jeter sur la voie Publique

Dimanche 4 Décembre 2022

. B O N N E S (86) .

14 h Ouverture des Portes 12 h
Salle des Fêtes Animé par Monique



Organisé par
A.C.C.A Bonnes
Réservation Obligatoire
06 84 81 19 59 par SMS de Préférence

+ de 2100€ en 
BONS D'ACHAT et LOTS
FINAL 400€ et 100€
60€ - 50€ - 40€ -30€-20€ Etc....

L'association se réserve le droit d'annuler en cas de réservations insuffisantes ou de modifier certains lots sans préavis.

10€ les 3 Jeux
6 Bingos + loto de la Chance + Surprise

A gagner

Feuille de 6 Bingos 30-50-120€
Tombola Loto de la Chance 100€
+ 10 Lots + CAGNOTTE
Jeu Surprise Valeur 100€

TARIFS - Non Partageables

PLAQUE DE 6 13€
PLAQUE DE 12 où Bloc 20€
BLOC DE 18 - 12 Feuilles 30€

FORMULE

Plaque de 6 + 3 Bingos + Loto de la
Chance + Surprise 20€

AUTRES FORMULES sur Place

On joue avec les Pions sauf les blocs

BUVETTE Petite Restauration

Mesure Sanitaire en Vigueur

IPNS. Ne pas jeter sur la voie Publique

RECETTE

Casserole de lentilles au potiron



INGRÉDIENTS :

8 PERS.

- 200 g de lentilles vertes
- 500 g de potiron
- 2 carottes
- 2 oignons rouges
- 4 tomates pelées en conserve
- 1 gousse d'ail
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 15 cl de bouillon de légumes
- 2 clous de girofle
- 2 c. à café de curcuma
- sel, poivre

Epluchez un oignon et plantez-y les clous de girofle.

Mettez les lentilles dans une casserole, recouvrez-les d'eau froide et portez le tout à ébullition.

Au premier bouillon, baissez le feu, et laissez mijoter à feu doux pendant 25 minutes.

Pendant ce temps, épluchez le potiron et les carottes et coupez le tout en dès.

Faites en de même avec le deuxième oignon et la gousse d'ail.

Dans une sauteuse, faites chauffer l'huile d'olive et faites-y revenir l'oignon pendant 2 minutes.

Ajoutez les dès de potiron et de carotte, l'ail, le curcuma et remuez pendant 5 minutes à feu moyen.

Ajoutez alors le bouillon de légumes ainsi que les tomates pelées et portez à ébullition. Salez et poivrez.

Baissez ensuite le feu et laissez cuire 30 minutes jusqu'à ce que les légumes soient tendres

Ajoutez alors les lentilles cuites et égouttées et mélangez bien.

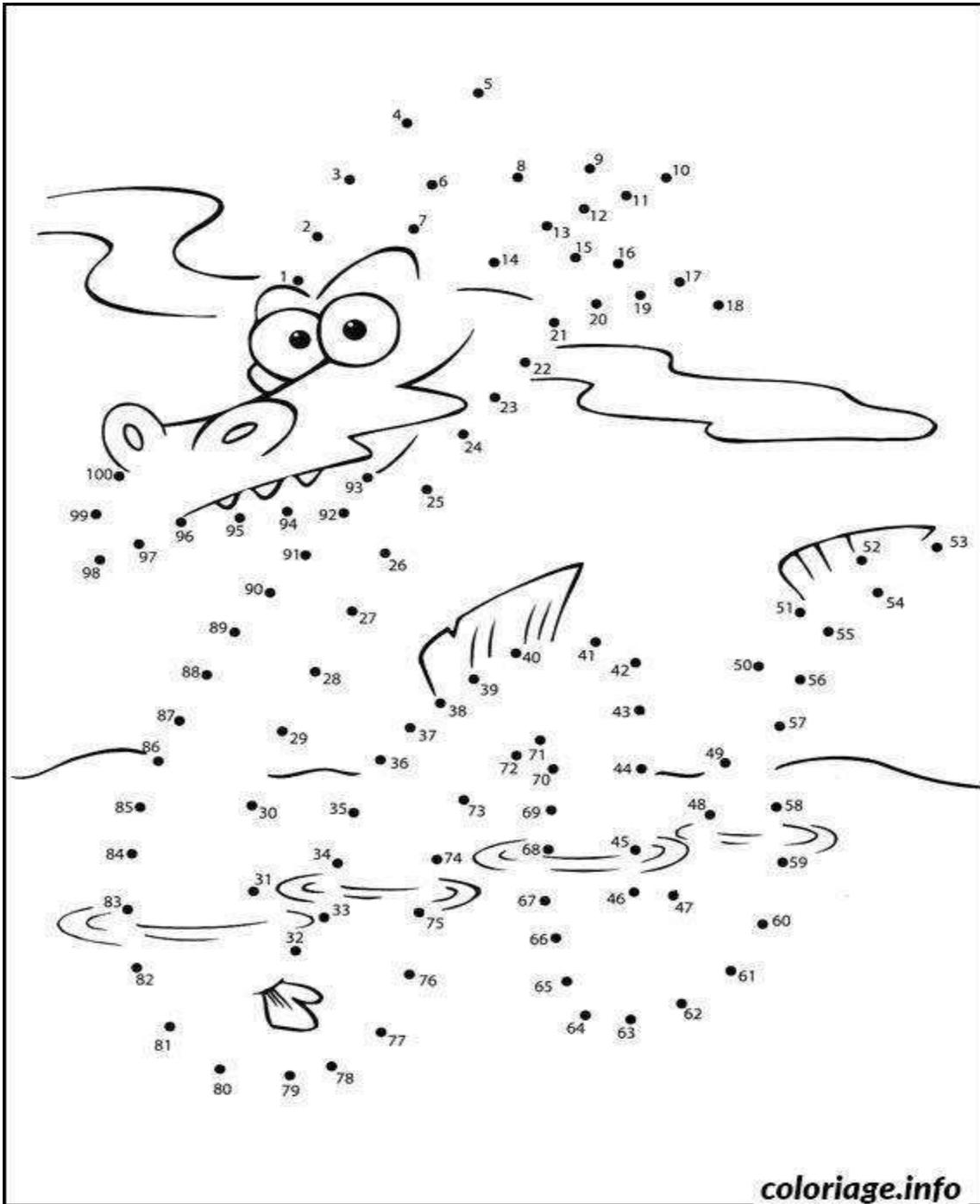
JEUX

SANS PESTICIDES FABRICATION DU VIN	CÉPAGE NOIR, BLANC OU GRIS ...PLUS ULTRA	L'ANNÉE DU VIN SPORT POPULAIRE	BONNE BLAGUE ILE DE LA MER ÉGÉE	VIN D'ALSACE FLEUR DE TAHITI	PRÉNOM FÉMININ
SCIENCE DU VIN VINS DISTILLÉS				VIN ITALIEN ALUMINIUM AU LABO	SEMBLABLE
POIDS DES ANS	À LA FIN, ÇA EN JETTE PASSA À LA VAPEUR		VILLE DE CAMARGUE AU MILIEU DU CYCLONE		
PREMIER PRODUCTEUR DE VIN AU MONDE		ANCÊTRES	BON POUR LA VIGNE		CÉPAGE DE BORDEAUX
PRONOM RELATIF LE VIN Y FERMENTE			NUANCÉE	COMPRIMÉ	ARCHIVES DE LA TÉLÉ
PERDUES À LA NAISSANCE			CERVIDÉ GAZ RARE		PETIT TOUR ÉTAT AMÉRICAIN VITICOLE
PEU SUCRÉ, POUR UN VIN	ENTREPRISE AGRICOLE OU VITICOLE	VIN ANDALOU GRANDS EN BOUTEILLES			J.O. 2016 SANS DOUBLAGE
VIN DU JURA ARNAQUER		CAPRICE ENFANTIN FRAPPE		PREMIÈRE DAME PIÈCE DE CHARRUE	MUTUELLE AGRICOLE
DROGUE DU HIPPIE			CAPITALE DU CHAMPAGNE		

D	F	I	F	A	E	L
R	E	N	A	U	D	E
L	E	D	E	B	R	O
Z	A	Z	I	E	A	R
H	C	R	E	V	A	E
L	O	P	E	Z	A	R
U	S	O	A	S	I	S
A	S	I	E	H	S	E
S	C	I	E	N	U	C
G	E	L	U	C	K	O
U	O	I	G	N	O	N
M	A	D	O	N	N	A
D	I	O	T	H	E	R
A	N	O	M	A	L	I
R	G	B	U	S	D	S
A	G	R	E	A	I	E
O	S	E	E	S	O	S

7	4	3	9	5	2	8	1	6
8	9	6	1	4	7	2	3	5
2	1	5	8	6	3	4	7	9
6	5	1	4	8	9	7	2	3
4	3	8	2	7	6	9	5	1
9	7	2	3	1	5	6	8	4
3	2	4	7	9	1	5	6	8
1	6	9	5	2	8	3	4	7
5	8	7	6	3	4	1	9	2

		1			7	9		
	6		5	3			8	
7		2	6			5		3
2				1		8	5	
	7		9		8		2	
	4	3		2				6
9		4			3	6		8
	3			7	9		1	
		7	4			2		



ANNONCES

Communiqué de l'UFVG.AC

Nous commémorerons le **11 Novembre prochain**, la fin, de cette tragédie que fut la première guerre mondiale.

Ce 11 Novembre est également la Journée Nationale d'Hommage à tous les Morts

Pour la FRANCE

L'UFVG.AC vous invite à participer à cette célébration du souvenir afin d'honorer la mémoire de tous ceux et toutes celles qui ont donné leur vie à la défense Et au service de la PATRIE

11H 45, rassemblement devant la Mairie

12H 00, départ du défilé derrière l'entente musicale et les drapeaux

Cérémonie aux monuments aux morts

Retour sur l'esplanade des fêtes pour un arrêt au monument pour la Paix

Le Président
MORGENTHALER.J



L'Association Bonnes Nature remercie

Le Comité des Fêtes de Bonnes et ses bénévoles pour le prêt et l'installation de leur buvette et de leur barnum. Merci également pour le prêt de tables, de chaises et de matériel de cuisine.

Les intervenants de la LPO , d'Arbres Remarquables, de Bio Panniers de Moulière, d'ABEILocales pour leur disponibilité. Les producteurs locaux et les food-trucks.

Les bénévoles de l'association , avec un merci particulier à Jacques et Stéphanie pour le prêt de leur barnum, et à Patrick et Marie-Noëlle pour la restauration.

Et toutes les personnes présentes qui ont fait de la Fête de la Biodiversité du 28 Août un beau moment de rencontre et d'échange .

A très vite.

ASSOCIATION PÊCHER A BONNES

INFORME LE PUBLIC QUE DES TIRS DE REGULATION DU CORMORAN SERONT EFFECTUES SUR L'ETANG DE BONNES A COMPTER DU 15/10/2022 JUSQU'AU 15/02/2023

VENDS SALON EN CUIR STYLE ANGLAIS BON ETAT

PRIX : 500€

TEL : 05.49.56.60.88

Bonjour, je m'appelle Joana, je vous propose de garder vos enfants les week-ends, vacances et jours fériés à votre domicile.

06.43.65.43.30

**Jeune retraitée, ancienne éducatrice spécialisée, ayant révisé tous les programmes, bénéficiant de nombreuses années d'expériences et d'une pédagogie adaptée, propose d'aider votre enfant à :
Progresser en français...grâce à des Cours à domicile du primaire au collège.**

Tarifs : de 15 à 17€ nets de l'heure, Paiement possible en CESU

Contact : Murielle OLIVEREAU, 06 41 22 09 24 Bonnes

ELECTRICITE GENERALE



NEUF et RENOVATION
DEPANNAGE

- Chauffage Electrique
- Motorisation de Portails
- Interphonie
- Ventilation

Gérard BROUARD

7, rue du Moulin
86300 SAINT-MARTIN-LA-RIVIERE

Tél 05 49 44 00 38
Port. 06 19 55 66 60



VENTE DIRECTE

VIANDE DE BOEUF LIMOUSIN ISSUE DE L AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Elevage nourri en prairie et aux céréales produites sur la ferme.

La viande est conditionnée sous vide dans des colis de 10 kg par un service agréé, étiquetée avec une date de conservation.

COMMANDE UNIQUEMENT SUR RESERVATION par téléphone au 06.80.65.13.73
ou par mail lavalleedeslimousines@orange.fr

Ribardière Philippe - Les Vlées - 86300 Bonnes



S.O.S ORDINATEUR

Dépannage & assistance informatique 7j/7



Pays Chauvinois,
Poitiers, Châtelleraut,
Montmorillon

AVELINE Mathieu

4, avenue de la République
86300 BONNES

06 62 96 22 17

aveline.mathieu@gmail.com

0621 000014



**Charpente
Couverture
Zinguerie
Démoussage**

François DUVAULT
06.79.58.15.87
francois.duvault@gmail.com

« Le Fourneau » - 86300 BONNES

Salon de Coiffure Hommes, Femmes et Enfants

 *Nuances & Reflets* 

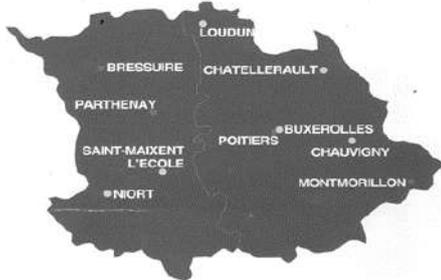
05.49.50.57.90

Horaires d'Ouverture :
Mardi
9h - 12h / 14h - 18h
Mercredi - Jeudi - Vendredi
9h - 12h / 14h - 19h
Samedi
9h - 16h

**Nouveau service dans votre salon
pour vous les hommes !!!**

Dès à présent Jessica s'occupe de vos barbes.
N'hésitez pas à prendre rendez-vous.

5 AGENCES,
LES MÊMES COMPÉTENCES
POUR VOUS SERVIR



Benjamin RAYNAL - ALIZÉ
BUXEROLLES / POITIERS / SUD VIENNE
06 31 87 31 68 - adi2@alize86.fr

Rachel VEZIN - ALIZÉ
CHATELLERAULT / LOUDUN
06 80 70 88 35 - rachel@alize86.fr

Pierre DUCLOS - A2C DIAG
SAINT-MAIXENT L'ECOLE / NIORT
06 60 94 15 35 - a2cdiag@gmail.com

Julien GUERIN - ALIZÉ
CHAUVIGNY / MONTMORILLON
07 88 17 31 88 - julien@alize86.fr

alizé
A2C DIAG
CONTRÔLES &
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS



Gaz
Plomb
Amiante
Termites
Mesurage
Électricité
Perfs Energétiques



L'institut Ô31



Noël Approche à Grand pas !

L'institut Ô31 à fait le plein de nouveautés...

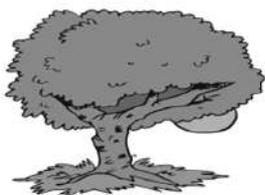
- . Calendrier de l'Avant de Tisane BIO fabrication Pays de Loire.
- . Les Bouillottes de Babey (petit format Migraine ou Grand Format Corps) fabrication Artisanal 100% naturel (à Courset 62)
- . Masque de relaxation Yeux 100% naturel Fabrication Artisanal (Rhône-Alpes).

A venir : Tisane Veillé de Noël/ Coffret Tisane Féerie de Noël
Véritable GROS GRAND FROID en Tisane.
Etc....



Institut Labellisé
Facebook : L'institut Ô31
Téléphone : 05.49.53.46.82
Institut Labellisé 2021/2022





NATURE ET JARDIN
Philippe ARLOT PAYSAGISTE

Créations paysagères :

*Haies, massifs, bassins, pelouses, cours et allées,
Terrasses bois, pavages, dallages, murets, clôtures ...*

Entretiens jardins

Services à la personne « artisans à domicile »

Avantages fiscaux (-50 %)

CESU acceptés

Selon loi de finances en vigueur

Contactez le 05.49.56.89.70
06.74. 21.77.95



S.A.R.L JH MACONNERIE

**MACONNERIE GENERALE
NEUF & RENOVATION**

11 route de la Puye
86300 BONNES

Tél. : 06 07 06 74 74
EMAIL : jh.maconnerie@orange.fr



3%.COM
IMMOBILIER

La qualité, la compétence et le prix

DESORMAIS NOUS SERONS DEUX POUR MIEUX VOUS SERVIR

Disponibilité 7J/7J, même les Week-end et jours fériés

Compétence : Accompagnement jusqu'à la signature de l'acte authentique

Le prix : 3% de commission seulement

VENTES / MAISONS / APPARTEMENTS

CONSEIL / ESTIMATION / RENSEIGNEMENTS

VERONIQUE AUDISSOU

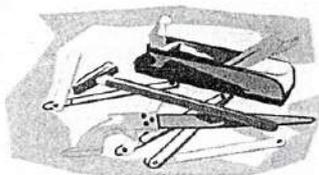
☎ : 07 81 05 63 71

veronique.audissou1708@gmail.com

MARTINE AVELINE

☎ : 06 61 43 64 99

aveline.martine@gmail.com



Menuiserie GUIBERT

Ludovic GUIBERT

Fabricant - Poseur

Rénovation - Agencement

Fenêtres et volets (bois, PVC, alu) - Volets roulants

Parquets - Portails - Escaliers - Cloisons sèches - Isolation

Pergola bioclimatique - Store banne



14, rue de la Biguetterie - 86 300 BONNES

☎ 05 49 01 68 49 - ☎ 06 85 48 10 33

menuiserie.guibert@free.fr

www.menuiserie-vienne.fr



Les Jardins de la Frolle



Pommes, Poires & jus de fruits

Cueillette de fruits au verger de mai à novembre :

Fraises, framboises, cerises, prunes, poires & pommes

Végétaux d'ornements & potagers, arbres & arbustes de haies

Plus d'infos sur www.lesjardinsdelafrolle.fr

Facebook/lesjardinsdelafrolle

La Frolle - 86300 BONNES - Tel : 05 49 56 42 78

Ouvert du lundi au samedi :

du 1er novembre au 31 mars : 9h-12h / 14h-18h | du 1er avril au 30 octobre : 8h30-12h / 14h-18h

DUVAULT SARL

CHARPENTE

COUVERTURE

ZINGUERIE

NEUF & RÉNOVATION

26 route de chatellerault - 86300 BONNES

Tél. : 06 20 31 01 08 - 06 82 06 01 68

sarlduvault@sfr.fr





VIANDE DE PORC VENTE DIRECTE

COLIS D'ASSORTIMENT DE VIANDE ET DE CHARCUTERIE
DE 5 OU 10 KG CONDITIONNÉS SOUS VIDE

ÉLEVAGE DE TRADITION EN PLEIN AIR
NOURRI AUX CÉRÉALES DE LA FERME

COMMANDES • RESERVATIONS • RENSEIGNEMENTS
Contactez Paul Mahon au 06 42 05 52 60 • paulmahon@lesterrieres.fr

Les Terrières • 86300 Bonnes

TIPH



Univ' Hair

- . Salon de coiffure mixte
- . Coloration végan
- . Rituels bien être
- . Thalassothérapie du cuir chevelu
- . Produits capillaires inspirés de la mer

09.84.53.40.79

9 place du monument 86300 Bonnes
Mardi au Vendredi 9h-12h / 14h-19h
Samedi 9h-16h

COOP



MR ET MME GRELAUD

05/49/45/90/09

DU LUNDI AU VENDREDI

8 H A 12 H 45 - 15 H 45 A 19 H 30

SAMEDI

8 H 30 A 12 H 45 - 15 H 45 A 19 H 30

DIMANCHE

8 H 30 A 12 H 45 - 16 H 30 A 19 H 30

**MAINTENANT EN VENTE :
FROMAGE DE CHEVRE DE BEAUMONT**

Tout Nouveau!



SAMEDI ET DIMANCHE
BANC DE POISSON FRAIS



J.M.A GAUTIER PEINTURE

STAFF

PEINTURE

DECOR

REVÊTEMENT

MUR ET SOL

RAVALEMENT

Route de Liniers
86800 LAVOUX

Tél./Fax : 05.49.56.61.04

Port : 06.83.51.49.94



LMP²
DESMAZEAU - MAILLET

- Maçonnerie
- Carrelage
- Menuiserie
- Plaques de plâtre
- Isolation

86300 BONNES - ☎ : 06 32 08 04 99 - 06 61 72 55 84



EURL COQUELIN

Traiteur / Plats à emporter
Livraison de repas

5 Route de Precourtault
86300 BONNES

Service de Livraison de repas à domicile
pour les personnes âgées

Tête de veau à emporter tous les 29 de chaque mois

Pour tous renseignements et commandes merci

d'appeler au : ☎ 06.11.88.40.54

PLATS DE NOËL DANS VOTRE VIVRE A BONNES

LE MOIS PROCHAIN



Imaginez votre vie sans vos problèmes: de **peau**, de **poids**, de **douleurs articulaires**, de **fatigue** excessive et récurrente, de **troubles de la digestion** de **diabète**, de **cholestérol**, d'**hypertension** etc...

Vous pouvez transformer et améliorer votre qualité de vie grâce à l'alimentation végétale qu'elle soit cuite ou crue...

Je suis formée pour améliorer la santé grâce à l'alimentation.

**N'hésitez pas à me contacter: Line Etavard, tel 06.71.73.81.04
Mail:line.eveilnutritionsante@outlook.fr**

La réflexologie est une discipline globale et durable de la santé et du bien-être qui s'adresse à toutes personnes désirant libérer ses tensions et retrouver un bon équilibre naturel du corps.

Réflexologue - Relaxologue

Prévention et gestion du stress

Titre RNCP

	06 08 70 45 42	
	melanie.ferreirareflexo@gmail.com	
	28 rue des petits clos Le Breuil - 86300 Chauvigny	

Pratique manuelle : Plantaire, Palmaire, Dorsale et Facio-crânienne
Sur rendez-vous au cabinet ou déplacement à votre domicile - Chèque Cadeau

www.melanieferreira-reflexologue.fr

NOV-22

1	M	TOUSSAINT DU FOOT	LOTO	17	J	RANDO 9H/11H JEUX DE SOCIETE 14H/16H BABY JUDO 16H45/17h45 - JUDO 17h45H/18H45 PILATES 19H/20H
2	M			18	V	GYM ENTRETIEN 9H30/10H30 CIRCUIT TRAINING 14/17 ANS 19H/19H BIBLIOTHEQUE 16H/18H AG EXTRAORDINAIRE MPT 18H
3	J			19	S	
4	V			20	D	
5	S			21	L	GYM DANSE ENFANTS 6/11 ANS 16H/17H SOPHROLOGIE 19H/20H
6	D	PUCES COUTURIERES 9H00/18H00 SDF		22	M	GYM EQUILIBRE 9H/10H GYM DANSE ENFANTS 3/5 ANS 16H/17H YOGA 18H30/19H30
7	L	GYM DANSE ENFANTS 6/11 ANS 16H/17H SOPHROLOGIE 19H/20H		23	M	BIBLIOTHEQUE 16H/18H WOD 18H30/19H30 PALETS 19H30/21H30
8	M	GYM EQUILIBRE 9H/10H GYM DANSE ENFANTS 3/5 ANS 16H/17H YOGA 18H30/19H30		24	J	RANDO 9H/11H JEUX DE SOCIETE 14H/16H BABY JUDO 16H45/17h45 - JUDO 17h45H/18H45 PILATES 19H/20H
9	M	BIBLIOTHEQUE 16H/18H WOD 18H30/19H30 PALETS 19H30/21H30		25	V	GYM ENTRETIEN 9H30/10H30 CIRCUIT TRAINING 14/17 ANS 17H30/18H30 BIBLIOTHEQUE 16H/18H
10	J	RANDO 9H/11H JEUX DE SOCIETE 14H/16H BABY JUDO 16H45/17h45 - JUDO 17h45H/18H45 PILATES 19H/20H		26	S	COUTURE 9H30/11H30 APRES-MIDI JEUX OIKA-OIKA SDF 15H/19H
11	V	FERIE		27	D	
12	S	COUTURE 9H30/11H30		28	L	GYM DANSE ENFANTS 6/11 ANS 16H/17H SOPHROLOGIE 19H/20H
13	D			29	M	GYM EQUILIBRE 9H/10H GYM DANSE ENFANTS 3/5 ANS 16H/17H YOGA 18H30/19H30
14	L	GYM DANSE ENFANTS 6/11 ANS 16H/17H SOPHROLOGIE 19H/20H		30	M	BIBLIOTHEQUE 16H/18H WOD 18H30/19H30 PALETS 19H30/21H30
15	M	GYM EQUILIBRE 9H/10H GYM DANSE ENFANTS 3/5 ANS 16H/17H YOGA 18H30/19H30				
16	M	BIBLIOTHEQUE 16H/18H WOD 18H30/19H30 PALETS 19H30/21H30		<i>"La joie est dans tout ce qui nous entoure, il suffit de savoir l'extraire" Confucius</i>		